

Wallonie-FRANCE

Expression libre, démocratique et pluraliste

BELGIQUE - BELGIË
P.P.
4020 LIÈGE 2
BC 1896

N° d'agrément P201066
Bureau de dépôt: 4020 Liège 2
Bimestriel, sept. / oct. 2005
N° 62 - 2,50 €

ASBL - ® N° dépôt : 0088398 - Exp. : 49 B, av. C. de Gerlache, 4000 Liège

PÉRIODIQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION, FONDÉ EN 1994

Sommaire

- Plan, plan, rataplan!
/ A. Patris, p. 2
- L'heure est à l'action
/ P. Hupet, p. 3
- De la nécessité d'une citoyenneté républicaine en Wallonie
/ P.-H. Gendebien, pp. 4-6
- Propos désabusés / Chantecler, Sport / P. Durieux, p. 7
- Dossier Europe / P. Romus, J.-F. Goosse,
A. M. Campogrande pp. 8-15
- Billet sur la Francophonie
/ P. Bertrand, p. 16
- "Quand les peuples cessent d'estimer" / J. Rogissart, pp. 17-18
- Ainsi font, font, font, nos communicateurs / A. Laurant, p. 19
- Ultime combat et piste d'avenir
/ M. De Middeleer, pp. 20-22
- Nous avons lu
/ B. Coune, M. Philippe, p. 22-24
- Il y a écrivain et écrit vain
/ Oculus, p. 25-26
- Échos de France
/ C. Opassich, p. 27-28
- Échos de Flandre
/ J. Goffin, p. 28-29
- Épinglé dans la presse
/ J. Liénard, M. De Middeleer pp. 29-31

Les articles n'engagent que leurs auteurs



Plan, plan, rataplan! Et après?

André PATRIS, directeur honoraire de la Maison de la Francité à Bruxelles

Nos dirigeants, qui se disent socialistes, ont une affection particulière pour la notion de plan. Elio Di Rupo l'a sortie de son chapeau à la fin du siècle écoulé. Elle l'a propulsé à la tête du PS. Il y est encore.

Nous avons eu droit à un "Contrat d'avenir" inauguré en grande pompe, suivi d'une version renouvelée destinée à faire prendre patience au bon peuple. Voici que surgit à présent l'idée d'un "plan Marshall" spécifique, puisqu'il s'appliquerait à la seule Wallonie.

Est-il besoin d'évoquer le contexte de ces modulations verbales? Nous vivons encore au sein de structures fédérales. Encore mais plus pour longtemps. Des voix autorisées en provenance du Nord nous laissent le choix entre le confédéralisme et la séparation. Triste perspective pour une classe politique ragaillardie opportunément par les festivités du 175/25 (pour les lecteurs hors frontières: providentiel jumelage entre anniversaire de la révolution de 1830, célébré uniquement au sud de la frontière linguistique, et sa correction institutionnelle). Ne convient-il pas entre gens du sérail de faire contre mauvaise fortune bon cœur?

Avec un brin de chance, autrement dit si les Flamands ne piaffent pas trop à la rentrée du Parlement "fédéral", l'atmosphère des Fêtes de Wallonie ne sera pas trop gâchée.

Les cartes sont entre les mains des socialistes, en particulier des Wallons. Poussés dans leurs derniers retranchements par les tenants du nationalisme flamand, se résoudront-ils à faire valoir leurs atouts à l'échelle de l'Union européenne? Rien n'est moins

sûr. Les hommes ou les femmes qui donnent le ton restent dans la mouvance d'un Paul-Henri Spaak qui incarnait une Belgique radicalement distincte de celle d'aujourd'hui. Ce leur est d'autant plus facile que nul d'entre eux n'a de passé wallon. Qu'on n'y voie pas un reproche mais une constatation. Ni Di Rupo, ni Van Cauwenbergh n'ont envie de se mouiller dans une controverse sur l'identité et, partant, sur la nationalité de l'amalgame wallon. La vie était tellement moins compliquée du temps des luttes ouvrières où, entre Nord et Sud, il n'y avait que des différences de prénom! Passéistes, forcément monarchistes, viscéralement belges, ils se complaignent dans un régionalisme étriqué. Une nouvelle fois, ce sont les Flamands qui vont faire évoluer les choses.

Les Wallons ne peuvent se suicider en se repliant sur eux-mêmes. À leur porte, la France est en train de créer de nombreux pôles de compétitivité. Qu'est-ce qui peut empêcher un Van Cau, surmontant ses inhibitions, de prendre langue avec ses collègues des régions françaises contigües pour stimuler de concert l'expansion de leurs territoires? Et de le faire à l'occasion des fêtes de septembre, dans le cadre de l'Union des 25? Cadrage économique dans l'esprit du temps, qui incite aux rapprochements par-dessus les bornes frontalières. Séparation nette d'avec les problèmes politiques qui se poseront quand se profilera le confédéralisme, mais facteur de nature à faciliter les transitions.

En tout état de cause, une initiative wallonne capable de stimuler l'opinion publique ne peut surgir que dans une enceinte régionale.

Allons, un bon mouvement, M. Van Cau, pour n'avoir plus à tirer de plan sur la comète!

ALORS, MADAME IRMA,
QUE RÉPOND
L'ESPRIT DE
GEORGE MARSHALL?

HÉLAS!
IL DIT QU'IL
NE PEUT RIEN
POUR VOUS!



L'heure est à l'action !

Pierre HUPET, juriste et politologue.

Le samedi 2 juillet 2005, *Le Soir* proposait une interview de l'ancien ministre régional wallon Charles Michel, dont les éléments clés confortent, sans surprise, les thèses soutenues par les tenants du rassemblement de la Wallonie et de la France.

Hormis un certain nombre de lieux communs relatifs à l'évidente faiblesse du gouvernement régional, assujetti aux états-majors de partis, M. Michel a du moins le mérite de reconnaître l'intérêt stratégique de l'initiative française visant à redynamiser les régions, villes ou quartiers économiquement défavorisés. Ce sont les fameuses "zones franches" où les investisseurs bénéficient d'exemptions de charges, susceptibles de compenser un déficit conjoncturel ou structurel, en vue du redéploiement de ces zones.

Il est clair que la région Wallonie, lorsque la réunion à la France sera devenue effective, pourra compter sur ce mécanisme de développement, fondé sur la solidarité républicaine. Il est tout aussi clair que, ce faisant, la France et les Français n'auront rien à perdre et tout à gagner. La région Wallonie, enfin dotée d'un leadership de qualité et d'une stratégie digne de ce nom, offrirait à la France une plus-value non négligeable. Nous ne quémandons rien. Nous apportons des infrastructures performantes, productives et créatives, reconnues sur le plan international et, pour nombre d'entre elles, déjà financées par des capitaux français, mais dont l'expansion est aujourd'hui contrariée par le clientélisme local.

La région Wallonie, zone franche de la République française, assurerait ainsi à ses habitants le développement socio-économique qu'ils méritent et dont ils sont capables, mais dont les prive le fonctionnement actuel de nos institutions.

De telles initiatives, à la fois réalistes et porteuses d'espérance, doivent constituer l'essentiel du message délivré par le RWF à ses très nombreux électeurs potentiels, aujourd'hui paralysés par la peur du changement ou l'absence de perspectives. De telles initiatives, plus tangibles que les « Contrats d'Avenir » et autre « plan Marshall » aussi improbables que dangereusement populistes, sont de nature à rendre aux Wallons et aux Bruxellois la confiance en eux-mêmes et le goût d'entreprendre.

Depuis des décennies, la « question » communautaire engloutit une somme vertigineuse d'énergies et de moyens, irrémédiablement perdus. Cette « guéguerre » n'intéresse plus personne, et encore moins les générations montantes. Les Flamands démocrates qui, comme nous, veulent la fin de l'État belge pour valoriser leurs compétences propres, peuvent être là nos alliés objectifs. Cessons de vilipender nos ennemis putatifs, recon-

naissions la légitimité de nos aspirations respectives, et construisons, avec ou sans eux, un nouveau champ des possibles, dans le respect mutuel de nos intérêts bien compris.

Il ne s'agit pas de renier l'origine historique de notre mouvement : nous savons tous d'où vient le RWF et à qui nous devons la pérennité de ce projet aussi audacieux que nécessaire. Il ne s'agit pas de renoncer à ce qui fait l'identité de ce mouvement, pas plus qu'il ne s'agit, pour les Wallons, de renoncer à ce qui fait leur fierté et leur spécificité. Il s'agit, au contraire, de renforcer le bien-fondé de nos propositions en démontrant qu'elles sont capables de fédérer les aspirations de tous, y compris des plus jeunes et quelle que soit leur filiation politique, avant qu'ils ne soient happés par la redoutable machine des baronnies féodales, entretenues par les partis traditionnels.

La réunion de la Wallonie et de la France est un projet d'exception, dans tous les sens du terme. Ce projet-là, pour être entendu et soutenu, doit renoncer à toute velléité de revanche belgo-belge. Il doit permettre, à tous et à chacun, de participer à la co-construction pacifique de l'objectif commun et, donc, de produire un discours conforme à son exception : un discours positif, créatif et volontaire.

La réunion de la Wallonie et de la France ne se construira pas sur des cendres, fussent-elles historiquement avérées et socialement condamnables. La réunion de la Wallonie et de la France se construira, pas à pas, sur des perspectives à la fois enthousiastes et crédibles, auxquelles adhéreront celles et ceux que notre projet sera capable de convaincre.

A quelques encablures des prochaines échéances électorales, l'heure n'est plus à l'argutie. Même les représentants des partis traditionnels reconnaissent aujourd'hui, à leur corps défendant, la pertinence de nos analyses et l'inéluctable progression d'un scénario auquel tous, désormais, se préparent. L'heure, donc, n'est plus à la chicanerie. L'heure est à l'action. Il nous faut déployer, sans attendre, une stratégie et des méthodes de communication modernes, capables de porter notre message aux seules oreilles qui comptent réellement : celles de l'électeur.

Pour cela, il nous faut expliquer sans relâche, rassurer celles et ceux que la vie malmène, persuader les indécis, et convaincre l'ensemble des Wallons et Bruxellois de l'extraordinaire opportunité qui se présente à eux, après 175 ans d'errance belgicaine et 25 ans de gabegie fédérale.

L'avenir n'est pas le fruit d'un constat amer. C'est, avant tout, la représentation commune d'un projet mobilisateur.

De la nécessité d'une citoyenneté républicaine en Wallonie

Paul-Henry GENDEBIEN, président-fondateur du RWF-RBF

On pouvait attendre de l'autonomie wallonne qu'elle nous débarrasse du carcan d'un État belge monarchique, clérical et immobiliste. Il n'en a rien été. Conçue par défaut, née par simple soustraction de l'État unitaire, la Wallonie s'est empressée de reproduire les vieux vices de fonctionnement de sa marâtre Belgique: prééminence des partis sur les institutions, nominations partisanes et lotissement de la fonction publique, parlementarisme héritaire, pillage de l'État pour distribuer des jeux (un demi-milliard de FB a été alloué par le gouvernement de Namur pour le Grand Prix de Francorchamps, le mal nommé Grand Prix de Belgique...).

Des jeux, mais peu de pain. Des jeux, mais peu d'emplois. Des jeux et du spectacle en permanence, un "175 virgule 25" transformé en vulgaire propagande, une course au décervelage collectif entre RTL ("Place Royale") et RTBF ("C'est du Belge"). Tout se passe comme si le pouvoir wallon voulait faire oublier ses performances économiques dramatiquement médiocres. Les deux mamelles de la classe politique officielle se nomment néo-belgicisme et néo-monarchisme. Aux yeux des princes socialistes, libéraux et "chrétiens" qui feignent de nous gouverner, il n'est pas mauvais qu'une niaiserie servile et mortifère tienne lieu d'esprit public. Grâce aux offices de ses chefs coutumiers, l'indigène wallon demeure un colonisé mental, pour le plus grand confort électoral des partis pouvoiristes. Il y avait des Bantoustan en Afrique du Sud, il y a des Wallonistan ici. Le mal wallon, aujourd'hui, est politique, autant sinon davantage que socio-économique.

La démocratie est malade en Wallonie. Les petits calculs du pouvoir métamorphosent le peuple en masse électorale. Le déficit de grand-dessein repousse l'espoir d'un vrai destin collectif. Visible est l'absence de redéploiement significatif de nos anciens bassins industriels où la politisation forcenée des instruments publics de reconversion est directement responsable de la faiblesse des projets d'avenir et de l'élan populaire qui devrait les porter.

Tocqueville, déjà...

Selon Tocqueville (1), le peuple est déchiré entre le besoin de liberté et le désir de protection et donc de direction. En votant, les citoyens "sortent un moment de la dépendance pour indiquer leur maître" et y rentrent aussitôt le vote accompli. Plus que partout ailleurs en Europe, la démocratie wallonne est une "démocratie-minute" à l'instar des cocottes du même nom. Quelques instants, tous les cinq ans. Et, dans l'intervalle, le condi-

tionnement de l'opinion ("la Wallonie va mieux", psalmodie d'un ton patelin le "bon" Jean-Claude Van Cauwenbergh) entretient la résignation générale.

Trois phénomènes caractérisent la crise de la démocratie wallonne:

1°— une personnalisation à outrance du pouvoir, au détriment des positionnements idéologiques et politiques. Les médias n'y sont pas pour rien: voyez la fascination irrésistible exercée par certains personnages sur notre presse. Un grand quotidien bruxellois analysait l'enjeu "majeur" des élections européennes de juin 2004: "Le choc des titans: qui, de Louis ou d'Elio, fera le plus de voix de préférence?". Titanesque, en effet;

2°— la mort du principe sacré de la séparation des pouvoirs. L'abaissement du Légitif wallon en face d'un Gouvernement lui-même soumis aux chefs de parti signe un échec supplémentaire de l'autonomie. Un exemple seulement: à la fin du mois de juin, une quinzaine de députés wallons sur 75 ont assisté à un débat bâclé sur la Constitution européenne, avant de voter en bloc pour le oui (à une exception près);

3°— un régime des partis contrôlant tous les niveaux de pouvoir à partir de petites oligarchies entourant des Présidents plus puissants que "leurs" Ministres. C'est ainsi qu'une déclaration de M. Di Rupo au journal financier L'Echo jette par terre le "contrat d'avenir" du gouvernement wallon et lui substitue un hypothétique "plan Marshall" dont la formulation ferait rire si la hauteur du chômage wallon ne contrainait chacun à rester grave.

Pas de révocabilité, pas d'alternance

L'opinion wallonne s'éloigne de ses gouvernants parce que le droit de vote tend à devenir une formalité qui ne permet plus guère d'exprimer une sanction ou un projet. Son influence est de plus en plus faible sur le choix des élus, nulle sur la définition d'un programme, et inopérante sur une véritable alternance.

La non-alternance est justement l'une des causes du blocage de la société wallonne. Toute coalition est et sera le décalque de la précédente autour d'un parti dominant devenu également parti-pivot parce que suffisamment centriste pour s'allier avec n'importe quel partenaire.

La démocratie, c'est la révocabilité du pouvoir. En Wallonie, aujourd'hui, le pouvoir est non révocable. C'est pourquoi un parti tel que le PS contrôle la totalité de la vie publique de la Région, de ses cinq >>>

provinces et d'une majorité de communes où vivent les trois quarts de la population wallonne. Situation rarissime, cette même formation est aux commandes sans interruption depuis 18 ans, malgré le bilan économique et social que l'on sait (le chômage wallon est supérieur à celui de la Slovaquie ou de la Roumanie).

Ce qui se porte bien: le populisme

Les partis partenaires de la formation dominante sont tous regardés par celle-ci comme des partis d'appoint. Pluralisme très relatif! Il s'agit en fait d'une partocratie monocoloré, un système de parti quasi unique doté d'une tête et de plusieurs bras interchangeables (les commensaux MR, CDH et Ecolo). Sa méthode: le consensus pragmatique. Son but: l'occupation du pouvoir et le partage de sa rente. Son "idéologie": un populisme teinté de bon sens apparent et de jovialité faussement débonnaire. Populisme foncièrement conservateur s'il en est, cherchant à préserver les statu quo:

statu quo de l'État-providence largement financé par la Flandre;

statu quo de l'unité belge de façade, d'autant plus rassurante pour l'électeur qu'elle est agrémentée du spectacle permanent donné par une "famille" royale complice de la classe politique;

statu quo du mythe ultra-européiste voulu comme substitut au vide existentiel belge.

Tels sont les piliers de ce conservatisme populiste qui anesthésie l'opinion wallonne, annihile toute critique et exclut tout projet de rénovation en profondeur. Ainsi la Wallonie est-elle privée de vision d'État, ses dirigeants n'ayant ni vision ni vrai sens de l'État.

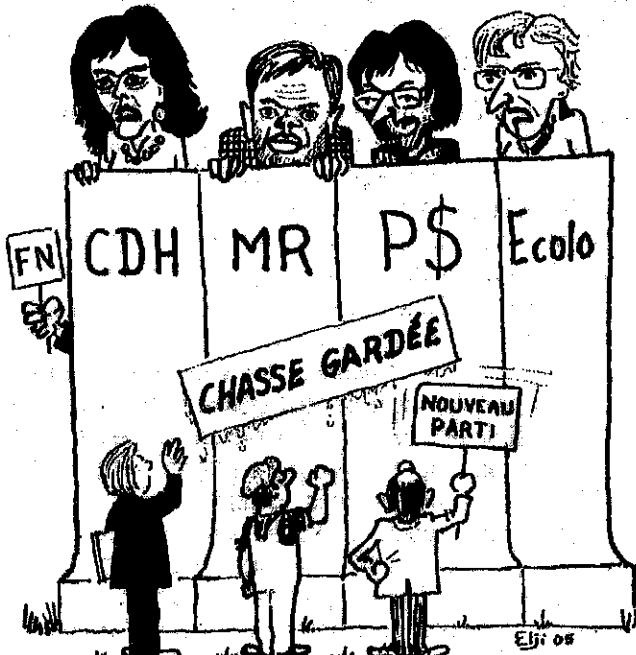
Complaisance à l'égard du FN

Ce régime de prêt-à-penser ne peut se renouveler de l'intérieur. Toute contestation est interdite au sein même des partis officiels. Et toute opposition réelle est vouée à l'échec: Ecolo a été absorbé par le système. Et il faut tout faire pour contenir ou éliminer une concurrence potentielle. D'où la censure et les obstacles semés sur la route des partis émergents tels que le RWF.

En revanche, que de complaisance à l'égard du VB et du FN! Malgré un tintamarre hypocritement vertueux, les partis officiels continuent de leur octroyer, chaque année, un financement public plantureux qui leur permet, notamment, d'abondantes distributions "toutes boîtes" de tracts de propagande.

En Wallonie, on fait seulement semblant de combattre le FN. Le régime se comporte à son égard comme s'il s'en accommodait, comme si l'extrême droite lui servait à la fois de repoussoir et de faire-valoir (2). La question est posée: l'antifascisme ne serait-il pas l'ultime expédient doctrinal des partis officiels dépourvus de grand projet mobilisateur et incapables d'affirmer une identité idéologique claire, soit socialiste soit libérale? Autrement dit, un

N'INSISTEZ PAS,
ON VOUS DIT,
C'EST COMPLET!



certain antifascisme mécanique et de convenance ne serait-il pas le cache-misère commode de la fin des idéologies... "Le parti pense pour vous et gouverne pour vous. Faites confiance à son chef: ne parlons pas du chômage — que personne ne peut faire diminuer — mais nous indexerons vos allocations, et surtout nous combattrons l'extrême droite". Tel est le discours du PS wallon d'aujourd'hui. Un populisme contre un autre. Par une diabolisation sommaire (voir l'émission de M. Defosse à la RTBF), le pouvoir instrumentalise un FN plutôt bouffon mais utile en tout état de cause. Ainsi peut-on départager sans peine les "bons" et les "méchants". Et rejeter dans le camp des méchants ou au moins des suspects tous ceux qui osent critiquer les bons. La bonne conscience générale est sauve! Ce qui permet d'oublier que l'extrême droite s'enracine en Wallonie et qu'avec 18%, elle est le deuxième parti dans l'arrondissement de Charleroi. Et surtout d'oublier que tout populisme finit par engendrer un autre. De toute évidence, le populisme ordinaire de la classe politique wallonne et son aveuglement volontaire devant ses propres échecs constituent un bouillon de culture favorable au développement de l'extrême.

Nécessité d'une "révolution culturelle" en Wallonie

La reproduction rituelle de la démocratie wallon-belge n'est assurée qu'au prix d'une lourde facture: les fonctions de critique du pouvoir et de recherche d'un contre-projet alternatif sont confinées dans des cercles confidentiels. L'absence de débat public se nourrit de la pauvreté >>>

de la pensée politique et inversement. La Wallonie doute profondément d'elle-même et se réfugie avec l'énergie du désespoir dans une néo-belgitude de pacotille et dans l'idolâtrie des Saxe-Cobourg. Plus la Wallonie souffre et piétine et plus ses dirigeants l'enferment dans le misérable système belge.

Il est temps de le reconnaître: il n'y aura pas de redéploiement économique wallon sans un nouveau cours politique, sans une profonde "révolution culturelle". Le monde politique doit se livrer à un examen de conscience radical et les citoyens doivent s'engager dans une prise de pouvoir républicaine. Pas de salut économique sans Wallonie citoyenne. D'urgence, le Parlement wallon devrait cesser de se comporter en "comité Théodule". Un peu d'audace, s'il vous plaît. Qu'il ose s'affirmer et qu'au nom de l'autonomie constitutive, il se fasse l'instrument de la réconciliation du peuple avec ses institutions. Nous avons déjà proposé au printemps 2004 une série de réformes politiques qui pourraient y conduire. J'en rappelle quelques-unes: élection directe, au suffrage universel et dans une circonscription wallonne unique, du Ministre-président, adoption du scrutin majoritaire uninominal à deux tours pour l'élection des députés wallons, instauration du référendum... (3).

La République, c'est la France, et réciproquement

Quand bien même les députés wallons aspireraient-ils à de telles réformes radicales, on est en droit de douter de la volonté des partis officiels de les autoriser... C'est pourquoi nous continuons plus que jamais de penser que la Wallonie n'accèdera à la citoyenneté républicaine que par son extirpation du bourbier belge.

Une très haute ambition, que mérite son peuple peu gâté jusqu'à présent, devrait alors le conduire à la France. Car la France, c'est la République et réciproquement. ■

(1) Ndlr: Alexis de Tocqueville (1805-1859), historien français auteur de deux remarquables ouvrages: *De la démocratie en Amérique* et *L'Ancien Régime et la Révolution*.

(2) Ndlr: confirmant ce point de vue, Serge Maury constate dans *Marianne* (23.07.05, p.7): "Certains à gauche accusent (Sarkozy) de 'répéniser' son parti (...) En fait, on est en droit de s'interroger: n'existe-t-il pas une gauche qui a absolument besoin d'un Front national fort parce que, faute de projet, le seul discours qu'il lui reste est celui de l'antifascisme".

(3) Voir *Trait d'Union - bulletin du RWF / Spécial élections*, n°20, mai 2004.

Le Devoir de Montréal: La Belgique va disparaître

Le jeune et brillant universitaire Steve JACOB, qui fut chercheur à l'ULB et exerça pendant trois ans les fonctions de Secrétaire général du RWF, est aujourd'hui professeur adjoint de science politique à l'Université Laval à Québec. Il vient de publier, en date du 21 juillet dans le plus grand quotidien de Montréal, *Le Devoir*, un substantiel article au titre révélateur: *Belgique: chronique d'une mort annoncée*. Il y décrit avec clarté les dérèglements et soubresauts ultimes d'un régime belge en perdition, et rappelle les grandes li-

gnes de la solution la plus probable et la plus sérieuse pour la Wallonie, à savoir la réunion à la France. N'en déplaise aux professionnels de la belgitude, la publication de l'article de Steve Jacob a fait du bruit au Québec et dans l'ensemble du Canada! À preuve, il était repris et commenté le matin même du 21 juillet par "Radio Canada". Le journaliste de la très écoutée radio officielle canadienne concluait son billet par ces mots: *Seul Albert II semble encore y croire!* (entendez: à l'avenir de l'État belge).

Nos lecteurs apprécieront à sa juste valeur la conclusion de la pertinente analyse de Steve Jacob: *L'heure du choix définitif se rapproche inexorablement et la Belgique apparaît, plus que jamais, comme un pays en sursis*. Nous saluerons aussi la clairvoyance du journal *Le Devoir* qui n'a pas hésité à publier un texte qui aura certainement gâché la fête "nationale" à l'Ambassade de Belgique à Ottawa! Au nom de la Wallonie, merci à Steve Jacob pour son initiative percutante!

La rédaction

Le Contrat pour l'École

Devenu, depuis juin, "le Contrat pour l'École", le Contrat stratégique pour l'Éducation publié le 21 janvier 2005 par le Gouvernement de la Communauté française s'est dégonflé... des trois quarts de sa substance originelle. C'était à prévoir vu ses prétentions démesurées et insuffisamment consensuelles. Aussi, contrairement à ce que nous annoncions dans le numéro 61 de *Wallonie-France*, nous préférons attendre l'amorce de sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2005 avant de nous prononcer sur son application et sur les mesures laissées en suspens ou abandonnées. Rendez-vous donc dans le numéro 63 de novembre/décembre de votre revue.

Pierre MÉLOT



Propos désabusés

S'il convient de remettre vingt fois son ouvrage sur le métier, notre périodique doit remporter la palme de la ténacité. Et continuer sans relâche à pilonner un régime à bout de souffle.

Vingt-cinq ans après l'instauration du fédéralisme, on en est toujours à se questionner sur ce qu'il a réellement apporté à la Wallonie. L'illusion d'être entre soi, une autonomie en trompe-l'œil, des drapeaux, des "Excellences" mais rien de substantiel.

Par contre, des effets d'annonce en cascade dont la classe politique semble se satisfaire. Le Contrat d'avenir n'a été une réussite que pour Elio Di Rupo. Une seconde mouture n'ayant pas été plus efficace, de petits malins ont lancé l'idée d'un plan Marshall wallon. En fait, n'importe quoi qui permette de tuer le temps et de bomber le torse dans l'attente des prochaines échéances électorales... Pas bête au fond dans une région qui a vu disparaître sa presse politique et en est réduite à lire ce qui se passe chez elle à travers les lunettes des quotidiens et périodiques bruxellois.

Jules Destree écrivait, en 1912, qu'il n'y avait pas de Belges, mais deux peuples dans l'État qualifié de belge. Vrai pour ce qui est de la Flandre. Faux pour le reste. Vingt-cinq ans d'un fédéralisme désastreux ont au moins eu le mérite de faire voler en éclat le mythe du peuple wallon. Les Wallons ne sont que des Français hors les murs, tels qu'ils devaient être avant l'action séculaire de la Royauté et de la République, vivant les uns et les autres sur leurs terres et peu orientés vers un objectif commun. Namur n'offre aujourd'hui aux Wallons qu'un simulacre de démocratie, les rênes du pouvoir étant ailleurs. La Communauté française évite soigneusement les sujets politiques. Les Wallons somnolent sur la touche.

Une carence significative: aucun parlementaire wallon n'a réclamé un débat sur l'aide européenne au Hainaut. On applaudira volontiers à la restauration

des remparts de Binche, à la modernisation de la ville d'Ath. Simplement, était-ce une priorité? Pourquoi ne pas avoir revendiqué une collaboration accrue avec les régions françaises limitrophes? La vie politique au travers des formations présentes sur le marché n'intéresse plus que médiocrement le citoyen. Gare aux dérapages!

CHANTECLER

Encore une longueur d'avance

Le ministre flamand Geert Bourgeois (NV-A) estime que le serment demandé aux fonctionnaires (fidélité au roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge) est "passéiste et symbolique du XIXe siècle". Il le remplace par une formule — plus républicaine, dirons-nous — : promettre "de respecter les obligations de leur fonction".

Sport : Cyclisme

Dans notre n° 59, nous vous avions parlé de coureurs cyclistes wallons heureux de vivre dans une équipe française. Parmi ceux-ci, Philippe GILBERT a été mis à l'honneur dans le quotidien sportif *L'Équipe* du 1er août.

Après avoir couru un excellent premier Tour de France où il s'illustra lors de 3 étapes (deux belles échappées menées à leur but, le prix de la combativité lors de la dernière étape et une 70e place au classement général), notre jeune espoir wallon (23 ans) a poursuivi ses exploits en remportant la "Polynormande", 12e épreuve de la Coupe de France, compétition qui regroupe les coureurs français ainsi que ceux faisant partie d'une équipe française. Ce succès vient s'ajouter à ses victoires au Tour du Haut-Var et au Trophée des Grimpeurs qui le placent en tête de la Coupe. Alors qu'il ne reste que deux épreuves à disputer, le jeune Wallon est bien placé pour remporter cette Coupe de France 2005 dont l'épilogue se situe le 3 novembre.

Le journaliste de *L'Équipe* salue la saison de Philippe Gilbert qui, malgré un grave accident à l'entraînement en début de saison, a su gérer sa jeune carrière avec professionnalisme, intelligence et application.

Ces lignes ne pourront que remplir d'aise les militants réunionnistes qui, au terme du dernier Liège-Bastogne-Liège, attendaient Philippe à Ans avec drapeaux et calicots.

Paul DURIEUX

Mensonge d'État quand tu nous tiens!



Dans un récent petit essai, le grand économiste américain J.K. Galbraith ironisait longuement sur "les mensonges de l'économie". Quant aux "mensonges de la politique", ils se portent aussi très bien. Merci!

Le mal est sans doute universel, direz-vous. Certes, mais il existe des lieux où il fleurit sans vergogne, par exemple, dans "notre cher petit Royaume" où, selon un personnage très haut placé, 87% de ses sujets se sentirait belges pour l'éternité. Et la preuve: le 21 juillet, "La Belgique entière était en fête", du moins si l'on en croit une certaine presse à la botte de la Cour.

Allez, Messieurs Dames, encore un petit effort! Bourrez, bourrez les crânes tant qu'il en est encore temps! Profitez-en, cela ne durera pas toujours.

DOSSIER EUROPE

Nous sommes tous Européens, mais quelle Europe voulons nous? Dans un but d'information, nous publions ci-dessous deux points de vue:

celui de M. Paul ROMUS, docteur en sciences économiques de l'ULg et professeur honoraire à l'ULB. L'auteur soulève des questions cruciales auxquelles, jusqu'à présent, personne n'a pu ou su répondre; et celui de M. Jean-François GOOSSE, docteur en droit, qui, disséquant le projet de constitution européenne, donne des raisons de s'y opposer.

À nos lecteurs de juger et de réagir s'ils le veulent!

* * *

L'Europe, la France, le gâchis.

Paul ROMUS, chef de division honoraire à la Commission européenne

Le dernier n° de *Wallonie-France* (juillet-août 2005) contient une série d'articles relatifs aux récentes pérégrinations de la Constitution européenne.

En résumé, la trame de ces articles est faite de critiques de l'Europe, et de louanges de la France.

S'il est permis d'introduire un bémol dans ce concert, on notera que l'auteur du présent article est, à la fois, un ouvrier de la première heure de la construction européenne, et un amoureux de toujours de la France. Ces deux caractéristiques ne sont pas nécessairement incompatibles. Devant le gâchis — européen et français — auquel on assiste depuis le 29 mai, il est urgent de tenter de reconstruire.

Une constitution pour l'Europe

Quand on sait la somme d'ignorance, d'inexactitudes, de mensonges dont la Constitution européenne a été gratifiée, on aurait envie de dire: l'avez-vous lue? La vérité est que très peu de personnes, à notre connaissance, l'ont non seulement lue, mais entrevue. Soyons sérieux: le citoyen européen moyen va-t-il se farcir un volume de 340 pages, 448 articles, 36 protocoles et 50 déclarations?

La tentation serait donc de commencer cet article par un résumé de la Constitution européenne. Mais le rédacteur en chef ne l'autoriserait probablement pas. Nous voudrions donc rappeler en quelques mots ce qui en fait la singularité.

Sa plus grande caractéristique est, si l'on peut recourir à ce paradoxe, son manque d'originalité. Sa partie principale (la troisième) est en effet consacrée aux politiques et au fonctionnement de l'Union européenne; et occupe plus de la moitié du document. En résumé — et les connaisseurs nous excuseront de cette façon cavalière d'en faire la synthèse — cette troisième partie est la reproduction des traités constitutifs de l'Union européenne: Rome, Maastricht, Amsterdam, Nice. Il n'est en soi évidemment pas condamnable de fondre en un texte unique des documents qui ponctuent l'histoire européenne.

N'attendons pas plus longtemps pour titiller le lecteur: si, pendant cinquante ans, on n'a rien trouvé à redire à ces textes, pourquoi a-t-on attendu 2005 pour s'en offusquer?

Puisque la politique sociale semble être un enjeu particulier, sait-on que celle qui est définie dans la Constitution est la reproduction de celle qui figure dans le traité de Rome de 1957?

On pourrait en dire autant de la partie de la Constitution (la deuxième) réservée à la Charte des droits fondamentaux de l'Union, qui n'est rien d'autre que la reproduction des principes émis dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Faut-il s'en plaindre?

En définitive, les seuls éléments nouveaux par rapport à la législation européenne sont faits d'aspects institutionnels; élection du président du Conseil européen pour une durée de deux ans et demi, élection du président de la Commission par le Parlement européen, création d'un poste de Ministre des affaires étrangères, amorce d'une politique de sécurité et de défense, possibilité de coopération renforcée entre certains États, droit de pétitionnement des citoyens européens, système de pondération des voix des États membres au sein du Parlement et du Conseil, attitude à définir par le Conseil européen en cas de ratification de la Constitution par moins des quatre cinquièmes des États membres.

Loin de nous de qualifier d'accessoires ces nouvelles avancées de la construction européenne. Elles ne semblent pas avoir particulièrement inspiré ceux qui critiquent la Constitution. Sans doute n'étaient-elles pas électoralement payantes?

Non, les critiques se sont concentrées sur des thèmes sociaux (le chômage) ou l'économie (les délocalisations). En l'espace de quelques mois, l'Union européenne est devenue le bouc émissaire des maux dont souffrent certains États membres: "c'est la faute à l'Europe!" Sans minimiser en aucune manière la gravité de ces problèmes, il faut convenir qu'ils échappent à la compétence de l'Union européenne. D'ailleurs, aucune critique n'a indiqué quelles devraient être les mesures à prendre pour réduire le chômage, ou empêcher les délocalisations. La seule réponse est inscrite en filigrane dans les traités: être performant. Si vous avez une autre recette, écrivez à la revue.

>>>

Élargissement et approfondissement

D'un même élan, les critiques adressées à la Constitution ont mis dans le même sac l'élargissement de l'Union européenne à la Turquie.

S'il est une extension géographique de la Communauté qui pose problème, c'est bien le projet d'y inclure la Turquie. Un État dont la majeure partie est asiatique, un pays où la religion et l'armée font bon ménage dans l'oppression du peuple, un État qui refuse à une minorité de plus de six millions de Kurdes toute liberté d'expression, une armée turque qui envahit Chypre. Voilà bien l'exemple du mauvais candidat à l'élargissement.

Parce qu'un représentant de la Turquie a assisté aux travaux de la Convention européenne chargée d'élaborer un projet de Constitution, certains ont cru comprendre que cette Constitution prévoyait formellement l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Cette accusation est évidemment inexacte: le projet de Constitution ne parle pas de la Turquie.

Les élargissements successifs de la Communauté, de 6 États membres en 1950 à 25 États membres actuellement, contiennent en germe la fin de cette Communauté. Les défenseurs de ces élargissements n'ont cessé de proclamer que ces extensions allaient de pair avec l'approfondissement de l'Union européenne.

En réalité, il existe une incompatibilité fondamentale entre ces deux orientations. On ne peut pas prétendre à l'adoption de politiques communes — ce qui est dans la nature même de l'Union — et l'extension de la Communauté à des États aux structures et niveaux de vie aussi dissemblables

Sans doute existe-t-il des raisons politiques respectables d'étendre la Communauté à l'ensemble du territoire européen. Si la frontière atlantique et méditerranéenne est inscrite sur la carte, où s'arrête la frontière continentale et orientale?

En privilégiant l'élargissement par rapport à l'approfondissement, on ne peut qu'affaiblir l'Union européenne, rendre inapplicables des politiques communes, et confiner l'Union à une simple zone de libre-échange. Mais peut-être est-ce là en définitive le but caché des partisans de l'élargissement?

L'information européenne

À part les collaborateurs de *Wallonie-France* qui l'ont évidemment lu, nous n'avons pas encore rencontré de gens qui nous aient déclaré qu'ils savaient ce que contenait le projet de Constitution.

En n'informant pas les citoyens par des moyens efficaces, aux vertus pédagogiques éprouvées, l'Union européenne a pris le risque de ne pas être comprise et, au pire, d'être dénaturée. Elle a laissé la place à une cabale permettant de faire endosser à l'Europe tous les maux de notre temps, de supposer des compétences qu'elle n'avait pas, et donc finalement de l'accuser d'incompétence.

Qu'est-ce que cela aurait coûté, plutôt que de diffuser un traité déclaré illisible, de publier en quelques centaines

de millions d'exemplaires, dans toutes les langues et dans toutes les boîtes aux lettres de la Communauté, une petite plaquette rappelant d'abord les acquis de la Communauté, et indiquant ensuite les nouveaux progrès qu'elle envisageait d'accomplir pour la paix et la prospérité de l'Union?

En n'informant pas, ou en informant mal, on a laissé la porte ouverte à tous les démagogues, aux falsificateurs, aux menteurs. Cette carence s'est payée comptant.

Quant au vote lui-même sur le projet de Constitution, pourquoi ne pas l'avoir organisé, le même jour, dans toute l'Union européenne, comme cela se fait pour les élections au Parlement européen? Mais cette proposition sera probablement jugée trop simpliste!

La France

La France, cette seconde patrie que nous aimons, occupe une position unique dans l'histoire européenne. C'est d'elle qu'est parti, le 9 mai 1950, le plan de Robert Schuman et de Jean Monnet de créer une Communauté européenne, en commençant par le charbon et l'acier. Après trois guerres en 70 ans avec l'Allemagne, après des millions de morts et des destructions incalculables, la France tendait la main à son ennemi d'hier, et l'invitait à se fondre dans une même communauté. Ce moment est à tout jamais inscrit dans l'histoire de l'Europe.

Il ne faudrait pas que le 29 mai 2005, 55 ans après, la France ait signifié son congé à cette idée généreuse. Ce revirement inattendu est inquiétant, non seulement pour l'Europe, car on ne peut construire l'Europe sans la France, mais aussi pour la France, car ce pays, pas plus que d'autres, ne peut vivre replié sur lui-même.

Une information déficiente

La carence d'information que nous dénonçons au niveau européen s'est répétée en France.

Le Gouvernement français a cru qu'il satisfaisait la curiosité des Français en diffusant 40 millions d'exemplaires du traité. On voudrait savoir quel est le génie qui a eu cette trouvaille. Nous avons rencontré de nombreux Français qui nous ont tous avoué que, s'étant endormis dès la seconde page de ce document, ont quand même voté "oui" ou "non". La France avait commis la même erreur lors du référendum de 1992 sur le Traité de Maastricht, encore plus incompréhensible puisque se référant à des articles, non cités, de précédents traités. C'est ainsi qu'un sénateur RPR a pu déclarer, dans un meeting auquel nous avons assisté, que bientôt les Français ne parleraient plus qu'anglais.

Les déficiences de l'information se sont également manifestées cruellement dans les débats à la télévision. La rencontre entre le président de la République et 80 jeunes a tourné au désastre: en réponse aux préoccupations de ces jeunes, le président a répondu qu'il ne comprenait pas leur peur. D'autres débats ont montré que les partisans du "non" ne pouvaient justifier leur position que par des références inexactes... au traité.

>>>

Une France déchirée

Quelle est la signification du résultat du référendum en France?

Les partisans du "non" constituent une coalition hétéroclite de l'extrême droite groupant, d'une part, ceux qui nient les fours crématoires et veulent une France seule et protectionniste, de l'extrême gauche qui depuis le plan Schuman a toujours été contre l'intégration européenne, et, d'autre part, la "gauche opportuniste" qui voit dans le "non" un tremplin à l'élection présidentielle de 2007.

La critique principale du "front du non" se situe au niveau social. La France en a marre d'un taux de chômage parmi les plus élevés de l'Union. Mais aucune réponse, aucune proposition n'est formulée sur la politique que l'Europe devrait développer dans ce domaine. Le seul point commun entre les tenants du "non" est le rejet du président de la République. Indépendamment de ce dernier, il semble qu'ils n'aient pas voté sur un texte, mais sur des acteurs de la politique française.

On observe que la perspective de pouvoir renégocier le traité — un mystérieux projet B — a pu inciter certains à voter "non", alors que cette éventualité n'est nullement prévue dans le projet de traité.

Les partisans du "oui" n'ont pas été gâtés par les apparitions du président de la République. En se posant en héritier du "oui", celui-ci a suscité l'opposition. On peut dire que, pour une part au moins, il est responsable du rejet du projet.

Le gâchis

Qu'il s'agisse de la façon dont a été présenté le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe, ou de l'accueil que la France lui a réservé, la situation présente peut se résumer d'un seul mot: le gâchis.

L'Europe remise en question?

Le coup de semonce que constitue le résultat du référendum en France va-t-il être à l'origine d'une remise en question de l'intégration européenne? On peut le craindre en vertu du principe "qui n'avance pas, recule".

Dans une "Déclaration à l'acte final", il est dit que "si, dans un délai de deux ans à compter de la signature du traité, les quatre cinquièmes des États membres ont rencontré des difficultés pour procéder à ladite ratification, le Conseil européen se saisit de la question." On appréciera la précision d'une telle déclaration!

Peut-on supposer que si 23 États membres sur 25 ont ratifié le traité, on ne tiendra pas compte des désiderata des deux votes négatifs? Vu l'importance de la France, va-t-on au contraire s'aligner sur les positions françaises, positions qui n'ont d'ailleurs pas encore été formulées?

Avant d'en arriver là, on en restera à l'Union européenne telle qu'elle est définie par les Traité de Rome, Maastricht, Amsterdam et Nice.

Ceux qui imaginaient que le "non" de la France allait ébranler les convictions de certains, sont d'ores et déjà prévenus. Le Premier ministre britannique a déclaré, à la suite du référendum français, qu'il fallait maintenant construire une Europe "moderne", capable de faire face à la mondialisation. Les tenants d'une Europe plus sociale, qui ont cru pouvoir rejeter le traité, risquent d'être entraînés dans une négociation aboutissant à moins d'Europe sociale. Ce même Premier ministre a dit qu'il pourrait troquer le remboursement britannique du budget européen contre la quasi-suppression de la politique agricole commune, dont la France est la principale bénéficiaire.

Quand on sait que l'actuel projet de convention a demandé une négociation de plusieurs années, on peut imaginer qu'une renégociation exigerait de nouvelles années de marchandage, sans aucune sécurité que les partisans du "non" obtiennent la moindre avancée de leurs thèses, qui doivent d'ailleurs encore être définies.

La France souveraine?

Le gâchis européen se double d'un gâchis pour la France. Ce pays que nous aimons, dont nous partageons la langue, dont nous admirons la culture, peut-il croire que son avenir consiste en un repli sur soi? Peut-il imaginer que, dans la compétition internationale, le "modèle social" dont il se vante, pourra être maintenu à l'abri de mythiques barrières? Sait-il qu'en rejetant le projet de Constitution, sa représentation au Conseil passera de 13,5% à 8,4%? A-t-il l'illusion de croire que le prestige de la France lui permettra d'infléchir la politique européenne de manière décisive?

Que dire de la cassure qui vient de s'opérer au sein du Parti socialiste français? De tout temps, ce parti a été un fidèle soutien de l'intégration européenne. Va-t-il sacrifier son unité à la stratégie présidentielle de son second secrétaire? Son affaiblissement prévisible sera-t-il de nature à renforcer les prétentions de "plus de social" dans la politique européenne? Son effacement ne sera-t-il pas contagieux pour les partis socialistes des autres États membres de l'Union? La droite européenne pourrait alors régner sans partage.

Ainsi, la France, qui occupait le rang éminent et incontesté de fondateur de l'Europe, en deviendrait le fossoyeur.

Une Europe à reconstruire

En terminant cette chronique des temps difficiles pour l'Europe, un poème de Kipling nous revient en mémoire: "Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie, Et sans dire un seul mot, te mettre à rebâtir..."

C'est une tâche magnifique et de longue haleine qui attend les jeunes qui vont prendre la relève.

À ces jeunes, nous disons: dans une Europe à reconstruire, bon courage!

Après le NON au traité constitutionnel (*)

Jean-François GOOSSE

Cela fait plus de dix ans que nous sonnons l'alarme tant sur la crise de la représentation politique que sur les dérives préoccupantes de l'intégration européenne (1). Les résultats des référendums français (29 mai) et néerlandais (1er juin) apportent une confirmation éclatante à nos avertissements répétés.

Nous voudrions ici rappeler brièvement nos objections principales au projet de traité établissant une Constitution européenne et réfuter certains arguments ressassés par les partisans du "oui", avant d'examiner les conséquences du rejet probablement définitif du traité sur la politique européenne.

Sept raisons de dire non

1. Le traité usurpe le titre de Constitution tant en raison de son mode d'élaboration et de révision que de son contenu. En effet, la "Constitution" n'a pas été votée et n'est pas révisable selon des procédures constitutionnelles; elle ne se borne pas à déclarer les droits des citoyens et à organiser l'exercice des pouvoirs — de manière d'ailleurs déficiente —, permettant ainsi le choix, en fonction des opportunités et des majorités, entre des politiques différentes, mais impose un programme économique néolibéral, monétariste et libre-échangiste. Le but de cette sacralisation est double: affirmer la primauté du droit européen (art. 1-6) même dérivé, non seulement sur la loi, mais sur la Constitution des États (2) et graver dans le marbre l'ordre nouveau, pour "cinquante ans au moins" (V. GISCARD d'ESTAING).

2. Le traité n'est pas démocratique, car il consacre la supériorité de fait d'institutions non élues, prétendument "indépendantes" et "gardiennes de l'intérêt général" comme la Commission, qui applique sans faiblir les recommandations patronales depuis l'Acte unique (1986), la Banque centrale européenne, pour qui la confiance des marchés financiers est le critère suprême, et la Cour de Jus-

tice, qui est composée de magistrats amovibles, sur les institutions émanant de la volonté populaire, soit directement — les Parlements européen et nationaux —, soit indirectement le Conseil et les gouvernements.

3. Le traité tourne le dos à une Europe européenne, c'est-à-dire indépendante, en subordonnant la définition de sa politique de défense aux objectifs d'une autre organisation, donc en fait à la volonté des États-Unis (art. 1-41, § 2).

4. Le traité reconnaît les Églises comme partenaires du pouvoir politique, ce qui est contraire au principe de laïcité (art. 1-52).

5. Le traité favorise la mise en concurrence des peuples et des territoires au détriment de la solidarité en permettant que les mesures de libéralisation soient adoptées à la majorité qualifiée, tandis que les règles d'harmonisation fiscale (art. 111-171) et sociale (art. 111-210) qui devraient en corriger les effets restent généralement soumises à la règle de l'unanimité.

6. Le traité ne contient aucune garantie sérieuse pour la sauvegarde et le développement des services publics (art. 111-122), soumis au travail de sape de la Commission (art. 111-166), véritable logiciel néolibéral du système européen.

7. Le traité ne contient aucune disposition consistante sur le régime linguistique des institutions (art. 111-433) au-delà des garanties données aux particuliers (art. 11-10, § 4), ce qui aggrave la tentation de généraliser l'anglais et lui seul.

Les arguments des partis sans du "oui"

1. Le "raffarindum"

Cet argument, sous des formes diverses, trahit le mépris du peuple (3), qui se double chez certains d'une haine pathologique de la Nation qui est le peuple organisé en corps politique (4) : les Français (et les

Néerlandais) se seraient prononcés davantage contre leur gouvernement que contre le traité et seraient incapables d'en discerner les véritables enjeux. Or, chaque électeur français a reçu le texte du traité; plus de 700.000 exemplaires d'ouvrages divers consacrés au projet ont été vendus et plus de 900 comités de citoyens pour le "non" se sont créés à travers la France, ce qui traduit un appétit d'information, un besoin de débat et une volonté d'engagement critique qui visaient plus haut que le sort de ce malheureux RAFFARIN. Plus les gens s'appropriaient le texte, plus ils étaient enclins à voter "non". GISCARD d'ESTAING confessait à présent que le distribuer était une erreur (*Le Monde*, 15 juin)!

Les Français ont porté un jugement d'ensemble à la fois sur le traité et les conséquences de la politique européenne sur leur vie quotidienne, leurs services publics, le maintien de leur identité: les tenants du "oui" n'affirment-ils pas que deux tiers des lois internes sont la transposition du droit européen et, pour les plus téméraires d'entre eux, que l'Europe contraindrait la France aux réformes qu'ils appellent de leurs vœux?

2. La France s'isolera et perdra son influence

Le peuple français, comme en 1830 et 1848, a montré le chemin aux peuples d'Europe en votant "non" à 55%, avec un taux de participation de 70%; trois jours plus tard, 62% des Néerlandais suivaient (participation: 60%, soit le double des élections européennes de juin 2004!), malgré l'invitation de DEHAENE à voter "oui" pour donner une bonne leçon aux Français — pour la deuxième fois en un an, le vrai visage flamingant du bourgmestre de Vilvorde faisait craquer son masque européen; le "non" grimpait en quelques semaines de 21 à 45% dans les sondages luxembourgeois et frôlerait les 50% au Portugal; il s'élèverait à 72% des intentions de vote au Royaume-Uni; quant aux gouvernements tchèque et polonais, ils hésitaient encore entre une >>>

défaite au Parlement et dans les urnes. Le professeur d'histoire allemand Hartmut KNAEBLE (*Libération*, 6 juin) pense que ses compatriotes auraient également rejeté le traité s'ils avaient été consultés; en Belgique, Louis TOBACK ("De Zevende Dag" à la V.R.T., 5 juin) exprime la même conviction, que confirme un sondage publié par *Het Laatste Nieuws*, qui donne 53% d'intentions de vote négatives. Or, dans les pays où le Parlement s'est prononcé, l'assentiment dépasse les 80%; en France, toutes les rédactions de la presse écrite et audiovisuelle soutenaient le "oui", à l'exception de *L'Humanité* et de *Marianne*, l'hebdomadaire indépendant de Jean-François KAHN.

C'est donc "l'élite politico-médiatique" ou, pour mieux dire, les détenteurs du pouvoir, réel ou symbolique, qui sont isolés dans leurs pays respectifs. En France, ils persistent néanmoins à couvrir d'imprécations les électeurs (*Libération*, *Le Point*...), comme si, selon la formule de Bertolt BRECHT, le gouvernement pouvait dissoudre le peuple et en élire un autre!

Le mécanisme des choix imposés d'en haut s'est enrayé et le retour de manivelle a été brutal: les militants du P.S. et des Verts ne représentent pas la majorité des électeurs de ces partis; les rédacteurs en chef et les éditorialistes de plusieurs médias ne sont pas en phase avec leurs lecteurs ou auditeurs, voire avec leurs journalistes de base réduits au silence. Le cas le plus frappant est celui de la Confédération européenne des Syndicats (C.E.S.), généreusement subventionnée par la Commission, qui a approuvé le traité, le représentant de Force ouvrière étant le seul de toute l'Europe syndicale à voter contre; par la suite, le secrétaire général de la C.G.T. française, qui s'était abstenu et essayait d'empêcher toute prise de position de son organisation, a été désavoué; la F.G.T.B., qui avait voté oui à la C.E.S., n'est toujours pas parvenue à se déterminer publiquement après les votes d'assentiment de la Chambre et du Sénat, tandis que l'ensemble de la C.G.S.P. et le SETCA de Bruxelles votaient "non"; une consultation informelle au sein de la F.N.V. hollandaise révèle 69% d'opposants; trois des principales

centrales du Trade Unions Congress britannique appellent à voter "non", etc.

3. Le "non" est fasciste, arachiaque, xénophobe

Libération a martelé tout au long de la campagne: "LE PEN, véritable chef de file du 'non'". Or, les enquêtes à la sortie des bureaux de vote montrent le contraire: par rapport au référendum sur le traité de Maastricht, le "non" d'extrême droite n'a pas progressé; le "non" de gauche est majoritaire et le "non" est largement majoritaire à gauche. Les femmes ont plus voté "non" que les hommes, les jeunes de 18 à 29 ans plus que les autres catégories d'âge; toutes les catégories socio-professionnelles ont voté "non", sauf les retraités, les cadres du secteur privé et les professions libérales et particulièrement les fonctionnaires, les ouvriers et employés.

Il n'y a rien de xénophobe, bien au contraire, à vouloir que les travailleurs étrangers employés en France bénéficient des mêmes conditions de travail, du même salaire et de la même couverture sociale que les Français, n'en déplaise à M. BOLKESTEIN.

A l'exception notable des Néerlandais qui considèrent qu'ils paient trop pour l'Europe mais c'est loin d'être leur seule motivation, les raisons du "non" français sont bien présentes dans les autres pays, certes dans des proportions variables. Il était néanmoins essentiel que le premier rejet vînt de France, compte tenu de l'attachement de son peuple au service public et de son allergie au néolibéralisme; que n'auraient inféré nos maîtres-penseurs d'un "non" qui n'eût été qu'anglais?

4. Le "retour" au traité de Nice

Les négociateurs du traité de Nice: JUNCKER, BLAIR, VERHOFTADT, JOSPIN et CHIRAC, qui fut même son inconséquent thuriféraire, n'ont cessé de menacer: sans l'approbation du traité constitutionnel, vous aurez ce calamiteux traité de Nice. Or, nous l'avons déjà, et il restera en vigueur jusqu'aux élections européennes de juin 2009, ce qui laisse largement le temps d'en corriger les imperfections institutionnelles.

5. Le traité constitutionnel n'a aucun rapport avec...

a) ...l'adhésion de la Turquie

L'art. 11-1, § 2 prévoit que "l'Union est ouverte à tous les États européens..." La notion d'"État européen" n'est définie nulle part, mais cette disposition fait partie du texte adopté par la Convention, à laquelle participaient les représentants du gouvernement et du parlement turcs, conformément à une stratégie bien rodée qui consiste à anticiper sur les décisions à prendre pour placer l'opinion devant le fait accompli. Les peuples, moins bêtes que ne le croient leurs dirigeants, ont dès lors parfaitement compris que le meilleur moyen de repousser l'élargissement à la Turquie — et à d'autres, dans une fuite en avant vers une Europe sans rivages et sans boussole —, était de rejeter le traité.

b) ...la directive Bolkestein

Le projet de directive BOLKESTEIN, qui visait àachever le marché intérieur des services en ouvrant à la libre concurrence tous les services publics qui ne relèvent pas des fonctions régaliennes de l'État et à permettre qu'un travailleur employé dans un autre pays reste soumis au droit de son pays d'origine, ce qui conduirait au dumping social par l'alignement sur les normes et les salaires les plus bas, constitue bien une application, certes radicale, des règles de traité. Sont en effet "considérés comme services, les prestations fournies normalement contre rémunération" (art. 11-145, al. 1er) ce qui est le cas en partie de l'enseignement et des soins de santé; "les États membres s'efforcent de procéder à la libéralisation des services au-delà de la mesure qui est obligatoire (...). La Commission adresse aux États membres des recommandations à cet effet" (art. 111-148), alors que les possibilités d'harmonisation par la loi européenne sont réduites dans le domaine social (art. 111-210); d'ailleurs, "l'Union et les États membres... estiment (sic) que le fonctionnement du marché intérieur... favorisera l'harmonisation des systèmes sociaux" (art. 11-209).

Le projet était également la transposition fidèle de l'Accord général sur

>>>

le commerce des services (A.G.C.S.), conclu au sein de l'Organisation mondiale du Commerce" (O.M.C.), en ce qui concerne tant son champ d'application que le principe du pays d'origine, qui correspond au mode "quatre" de fourniture transfrontalière des services dans l'A.G.C.S. : "la possibilité pour un fournisseur de services d'un pays A de faire appel au personnel d'un pays B, pour une période déterminée, avec les règles salariales et sociales du pays B" (5).

Certes, devant les objections du Conseil exprimées en pleine campagne référendaire, la Commission a dû faire machine arrière et promettre de revoir son texte, mais ceci montre clairement que la menace du "non" est plus efficace que les rodomontades du "oui de combat" social-démocrate : les membres de la précédente commission, à forte coloration socialiste paraît-il, ne l'avaient-ils pas accepté sans objection, à une exception près (le Portugais VITTORINO avait émis quelques réserves), voire soutenu avec enthousiasme, comme Pascal LAMY qui, chargé du commerce extérieur, défendait la même politique à l'O.M.C., allant jusqu'à exiger de 72 pays du Sud qu'ils ouvrent au libre marché leurs services publics de production et de distribution d'eau? Ceci, bien sûr, conformément aux principes du traité en matière de politique commerciale (art. 111-314).

6. Le traité ne change rien...?

Les adversaires du projet de traité constitutionnel critiquent, dit-on, des dispositions qui figuraient déjà dans les traités antérieurs, en particulier celles de la IIIe partie sur les politiques communautaires. C'est parfaitement vrai, et ils ont trois excellentes raisons de le faire:

— la plupart de ces dispositions n'ont jamais été soumises au suffrage populaire, car le *traité de Maastricht* modifiait les traités existants sans les remplacer;

— l'*Acte unique* (1986), transposition fidèle de l'agenda de la Table ronde des industriels (*European Round Table* ou *E.R.T.*) qui n'a pas été soumis à référendum, a opéré une véritable novation des dispositions du traité de Rome en leur donnant une orientation et des conséquences que

ces auteurs n'avaient jamais imaginées, et les électeurs ont jugé l'arbre à ses fruits;

— il n'est pas question de promouvoir à la hauteur de principes constitutionnels un programme d'un dogmatisme libéral qui prétend clore le débat politique.

Les partisans du traité ne craignent pas d'ailleurs de se contredire en présentant comme des nouveautés l'intégration de protocoles qui étaient annexés aux traités antérieurs et avaient dès lors la même force juridique : subsidiarité et coopérations renforcées (Amsterdam, 1997), services publics (Nice, 2000); de même pour la *Charte de droits fondamentaux de l'Union*, adoptée au sommet de Nice, mais qui n'avait cependant pas de valeur contraignante.

7. ...mais ça changerait tout?

Si les adversaires les plus zélés du projet du traité ont certes parfois raconté des bêtises, ses partisans ont surtout abreuvé le public de grandes phrases creuses et de citations d'ailleurs parfois tronquées, des I^e et II^e parties, pareils en cela à des représentants de commerce peu scrupuleux qui tentent de dissimuler les clauses contractuelles imprimées en petits caractères. Nous nous bornons à démontrer ici, parmi d'autres, trois des arguments fréquemment utilisés en faveur des "avancées" ("progrès" est devenu un gros mot, semble-t-il) du traité constitutionnel.

a. Les pouvoirs du Parlement

Le projet accroîtrait les pouvoirs du Parlement européen, essentiellement en augmentant le nombre de matières législatives soumises à la "codécision". Or, cette procédure est une caricature de démocratie: non seulement la Commission a généralement le monopole de l'initiative législative (art. 1-26, § 2), mais le Conseil des ministres ne peut adopter un amendement à une proposition de la Commission qu'à l'unanimité, même dans les matières régies à la majorité qualifiée (art. 111-396, § 1er), même si cet amendement émane du Parlement, mais fait l'objet d'un avis négatif de la Commission (art. 111-396, § 9)! Le Parlement n'a alors d'autre choix que de repousser

l'ensemble du texte qui lui est soumis (art. 111-396, §§ 12 et 13); autrement dit, il n'a qu'un droit de véto...

Dans un système démocratique, la Commission devrait s'incliner devant les amendements adoptés par le Parlement et approuvés par la majorité qualifiée du Conseil, à moins qu'elle ne choisisse d'engager sa responsabilité politique devant l'assemblée, mais, ici encore, une majorité des deux tiers est nécessaire pour censurer la Commission (art. 111-340, al. 2)!

La conclusion est claire: le traité ne change rien aux pouvoirs de la Commission, et, dans la typologie des régimes politiques, l'Union européenne est à classer parmi les oligarchies.

b. La Charte des droits

La *Charte des droits fondamentaux de l'Union*, qui constitue la IIIe partie du projet de traité constitutionnel, est une compilation des droits civils et politiques classiques contenus dans la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* (C.E.D.H., 1950) et de droits économiques et sociaux dont la définition est souvent inconsistante. On ne voit donc guère l'intérêt de répéter des principes, qui, en ce qui concerne la première catégorie, font déjà partie intégrante du droit des États membres et de l'Union elle-même, au titre de principes généraux du droit communautaire, ou, en ce qui concerne la seconde, sont exprimés avec plus de fermeté dans d'autres instruments internationaux (les *Pactes des Nations unies* de 1966, par exemple) ou dans les Constitutions des États membres.

On le voit mieux, hélas!, quand on lit l'art. 11-112, § 1 er : "des limites (à l'exercice des droits et libertés) peuvent être apportées si elles répondent effectivement à des objectifs d'intérêt général reconnus par l'Union". La C.E.D.H., elle, prescrit que l'exercice de chaque droit ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles nécessaires à la protection des intérêts qu'elle énumère (sécurité nationale, sûreté publique, défense de l'ordre et prévention des

>>>

infractions pénales, protection de la santé et de la morale, le plus souvent). Quels sont ces "objectifs d'intérêt général" visés par le traité sinon, notamment, "la concurrence libre et non faussée" et la compétitivité (art. 1-3, §§ 2 et 3), la libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement" (art. 1-4)? Les droits fondamentaux seraient-ils subordonnés aux sacro-saintes lois du commerce?

Il faut en outre souligner que le projet du traité multiplie les affirmations de principe lourdes de contradictions potentielles: il en est ainsi des dispositions dites "transversales" qui imposent à l'Union de prendre en compte, dans ses politiques et actions, des objectifs d'égalité et de non-discrimination (art. III-116 et 118), de progrès social (art. III-117), de développement durable (art. III-119), de protection de l'environnement et des consommateurs (art. III-119 et 120)... et de bien-être des animaux (art. III-121), sans oublier, mais on a bien failli, les services publics (encore un gros mot à éviter: dites les "services d'intérêt économique général", art. III-122).

Cette étrange méthode de légitimité, qui consiste à faire semblant de donner satisfaction à tout le monde tout en préservant le noyau dur, néolibéral, des traités, ouvre un boulevard à la Cour de justice de l'Union européenne, c'est-à-dire au gouvernement des juges, autre trait caractéristique de la dérive oligarchique du système européen.

Par "gouvernement des juges", nous entendons un système où des magistrats ne cessent de mettre la loi elle-même en jugement, non pour vérifier sa conformité aux règles de fond, de forme ou de procédure du traité ou de la Constitution, mais pour arbitrer entre des valeurs en conflit, c'est-à-dire se substituer au pouvoir politique.

Un des enjeux essentiels du combat pour le "non" est donc de rendre le pouvoir aux peuples et à leurs élus, en restaurant le primat de la politique sur les techno-bureaucraties juridiques ou autres.

c. "L'exception culturelle"

Les partisans du "oui" ont également fait grand cas de l'art. 315, § 4, al. 3, qui devrait sauver les services publics et la culture des griffes de l'O.M.C. en maintenant la règle de l'unanimité pour la négociation et la conclusion d'accords commerciaux sur les services. Or, cette unanimité n'est requise que:

"(a) dans le domaine du commerce des services culturels et audiovisuels, lorsque ces accords risquent de porter atteinte à la diversité culturelle et linguistique de l'Union" et

"(b) dans le domaine du commerce des services sociaux, d'éducation et de santé, lorsque ces accords risquent de perturber gravement l'organisation de ces services au niveau national et de porter atteinte à la responsabilité des Etats membres pour la fourniture de ces services".

On est donc passé, dans des matières qui ne relèvent en fait pas de la compétence normative de l'Union, d'une garantie absolue à une protection conditionnelle: qui appréciera que le risque est suffisant? La Cour de justice, peut-être?

Ainsi procède le traité, article après article: ce qu'il feint de céder d'une main, il le reprend de l'autre; il multiplie les pièges et les hypocrisies.

Les leçons et les conséquences du "non"

Nous y reviendrons à la rentrée, lorsque les nuages de poussière soulevés par la déflagration se seront un peu dissipés...

(*) Article paru dans *Diagnostic* n° 229, juin 2005, et reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur.

(1) *Maastricht: un pont trop loin*, dans *Diagnostic* n° 99, juin 92 (communiqué du bureau du GERFA); récemment: *Une autre Europe*, *Diagnostic*, n° 218, mai 2004, pp. 18-20 (mémorandum du GERFA) et les références citées, ainsi que 'Constitution européenne': pour une consultation populaire, dans *Diagnostic*, n° 222, novembre 2004, pp. 8-9; pour une analyse du projet du traité, voir aussi Frank FURET, *Un chat dans un sac*, dans *Banc public*, n° 190, mai 2005.

(2) Notamment sur le préambule de la *Constitution française* qui porte: "Tout

bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité..."

(3) Les tenants du "non" sont des "analphabètes" (Michel ROCARD), des "bolchéviks-lepénistes" (Olivier DUHAMEL, député socialiste au Parlement européen); il faudrait établir un "permis de vote" comme il existe un permis de conduire (*Libération*, 31 mai 2005).

(4) Toni NEGRI, ancien idéologue des Brigades rouges interrogé complaisamment par *Libération* (13 mai 2005), vote "oui pour faire disparaître cette merde d'État-nation"; Pierre MARCELLE, qui publie un billet quotidien dans le même journal, s'honneure de "conchier le drapeau tricolore" et de "huer la Marseillaise", et reproche aux autres partisans du "oui" d'invoquer l'intérêt et les apports de la France, les identités nationales devant "se dissoudre" dans l'Europe de ses délires...

(5) Raoul-Marc JENNAR, *Europe, La trahison des élites*, Fayard, éd. augmentée, 2004, pp. 55-56.

Le 10 juillet, 56,1% des 220.000 électeurs luxembourgeois disaient oui au projet de traité constitutionnel.

Nette victoire? Sans doute, mais rappelons qu'en janvier, les sondages donnaient 75% de votes favorables, chiffre qui ne cessa de baisser par la suite. Pour que le oui l'emporte, il a fallu que le Premier ministre du Grand-Duché, Jean-Claude Juncker, fort apprécié de ses compatriotes, jette son poids dans la balance.

Le soir même, il osa déclarer que "la Constitution n'était pas morte". Peut-être, mais il n'en reste pas moins vrai que 43,9 % de "nonistes" a révélé la méfiance profonde régnant dans ce petit pays banni des dieux, aussi fondateur de l'Europe.

Le NON-NEE des citoyens européens à l'Europe dévoyée

(Communiqué par Anna Maria CAMPOGRANDE, vice-présidente de A&D syndicat autonome de la fonction publique européenne)

La leçon à tirer des résultats du référendum sur la Constitution

Le NON des Français et des Néerlandais a donné une voix à des millions de citoyens européens dissidents dans cette nouvelle Europe qui s'aligne, sans contrôle, sur le modèle néolibéral notamment par le biais de processus et de procédures qui dépouillent la Commission de ses compétences et de son droit d'initiative, excèdent les Traités en vigueur et trahissent les valeurs du modèle européen. Nous voici en présence d'une Europe qui relève davantage de l'opportunisme et de la politique politique que de la légitimité et de l'Etat de droit.

L'inaction de la Commission est patente face à l'hétérogénéité des processus de ratification du Traité constitutionnel, au plan formel comme au plan de l'information correcte et exhaustive du citoyen. De même, on voit sa carence à exercer le rôle d'artisan de l'intérêt général et de gardienne des Traités, prérogatives fondamentales dans le jeu institutionnel de cette construction originale qu'est la Communauté européenne. Toutes ces carences sont emblématiques de la dérive que connaissent en ce moment les institutions européennes.

Face au déficit démocratique qui ronge la crédibilité de ces institutions, la Commission était censée se faire promotrice d'une série de mesures de démocratisation. Ces mesures auraient dû aller de la conception d'une Constitution pour l'Europe, comportant en tout cas moins de 448 articles, jusqu'au processus homogène de ratification, et à la mise en place d'une stratégie d'information et de valorisation de son rôle, éminemment démocratique dans le jeu institutionnel de l'Union, de consultations des parties intéressées et d'ancrage aux réalités existantes. Le Traité constitutionnel, sa conception, sa ratification, hétérogène et désordonnée, soumise aux aléas des politiciens, ont été, pour la Commission, autant d'occasions ratées d'essayer de ramener tout le monde à la raison,

de rappeler, haut et fort, son rôle, de se faire connaître du citoyen en tant qu'institution hautement démocratique.

Le processus de dégradation de la pensée fondatrice, qui a sous-tendu la création des institutions européennes pour la réalisation de l'intégration des pays de l'Europe, dans une optique de développement humain et social, de solidarité et de démocratie, est allé désormais si loin qu'il arrive à interroger le citoyen et à toucher sa conscience. Les raisons profondes du NON des Français et des Néerlandais n'ont pas été abordées par les responsables politiques en France comme aux Pays-Bas et notamment à Bruxelles et dans certaines capitales des États Membres parce qu'elles constituent un tabou. La classe politique européenne coupable d'inertie face à l'invasion des chevaliers servants du néolibéralisme, ne veut pas reconnaître ses erreurs à l'égard de citoyens de plus en plus abusés, de plus en plus démunis et dépouillés de ce qui sont ses valeurs traditionnelles et son identité.

À aucun moment, n'ont été évoquées ni la question sociale, ni celle d'une société solidaire, ni la question linguistique (qui a creusé un fossé entre les institutions européennes et les citoyens), ni celle d'une administration publique européenne hautement performante et qualifiée ("réformée" selon les critères de l'entreprise privée nord-américaine), ni la question culturelle, ni celle d'un modèle d'éducation humaniste compatible avec les valeurs de notre civilisation. Les déclarations des responsables politiques ont été écoeurantes dans leurs tentatives de récupération de l'important signal d'alarme que les citoyens de deux États Membres fondateurs leur ont transmis.

La démocratie en Europe a du plomb dans l'aile, son modèle de société est menacé au plus profond de son être et les institutions européennes préposées à la construction de l'Europe communautaire apparaissent incapables de trouver les solutions appropriées pour la sortir de cette impasse. ■

Le démantèlement des services de traduction des institutions européennes se poursuit

Au mépris de la démocratie, le commissaire Ján Figel continue allègrement la politique de son prédécesseur, le Britannique Neil Kinnock, fidèle exécutant des ordres du *British Council*.

Le rognage de huit langues (non utilisées dans les procédures de l'Europe des Quinze), à savoir: le danois, le suédois, le finnois, l'espagnol, l'italien, le portugais, le grec et le néerlandais, se poursuit avec constance. Ainsi, de plus en plus, la traduction de ces langues est assurée par le privé — dont des agences appartenant à des députés européens. Un comble! — ou par le Centre de traduction de la Commission qui préfère maintenant recruter des temporaires (sur titres et après entretien) alors que les services spécialisés des institutions européennes recrutaient sur concours. Cette politique médiocre conduit inévitablement à un gâchis et un gaspillage éhonté de l'argent du contribuable européen.

A la vingtaine de langues officielles des États membres, on a ajouté les langues minoritaires, les langues régionales, celles de tous les partenaires commerciaux et celles des migrants. Une vraie tour de Babel, ingérable paraît-il!

À moins que, benoîtement, "on" ne nous prie d'adopter une seule langue de communication. Laquelle? Vous avez compris: ce sera l'anglo-américain, l'idiome des maîtres à penser néolibéraux.

(Résumé d'un communiqué d'A&D, juillet 2005).

J.L.

BILLET SUR LA FRANCOPHONIE

La Journée de la Francophonie (*)**Pierre BERTRAND, sénateur honoraire**

La trêve estivale nous donne l'occasion de faire le point sur la Journée de la Francophonie, qui conforte au fil des années son bonhomme de chemin. C'est en 2000 que l'Agence intergouvernementale de la Francophonie convient de fixer au 20 mars la célébration de la Francophonie dans le monde entier. En cinq ans, cette fête a touché l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique, le monde arabe et l'Océan Indien. Les valeurs que porte la langue française y ont été exaltées par chacun, à son ampleur et à sa façon. En 2003, 800 événements étaient organisés dans 116 pays. En 2004, 904 manifestations francophones se déroulaient dans 122 pays. Il s'agit de commémorer la journée du 20 mars 1970 où fut signé à Niamey le traité instaurant l'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT), devenue en 1998 l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF).

Divers pays non francophones, mais sensibles à notre langue et à sa culture, en font même un événement annuel majeur. Delhi a organisé quinze jours de manifestations originales, tandis que sur l'ensemble du territoire de l'Inde on célébrait la Francophonie. Croirez-vous que le Texas n'était pas en reste, mariant le livre, la musique, l'architecture, la photographie, le cinéma, le théâtre, la gastronomie dans les villes de Dallas, Austin et Houston, paradoxalement ouvertes à la culture française? Brazzaville a tenu conférences et débats sur la place du français à l'école et dans la société. Bamako a souligné le rôle de la Francophonie dans le développement durable et l'avènement d'un espace international de solidarité. C'est notre bande dessinée "belge" qui est reçue triomphalement à La Fayette, en Louisiane. Une exposition de peinture a séduit le Cambodge, à Kompong Cham. Le cinéma québécois, évoqué par Denys Arcand, s'est imposé à Brasilia, pendant que l'illustration du film francophone envahissait Bratisla-

va. La chanson française du franco-algérien Rachid Taha a résonné à Mexico, et celle du Sénégalais Cherif Mbaw à Wrocław, en Pologne. De jeunes francophones ont organisé une compétition de football au Nigéria, tandis que la parenté littéraire entre George Sand et Colette justifiait un savant colloque à Tel Aviv. Les disciplines scientifiques nouvelles ont motivé, en France, un appel aux écrivains francophones contemporains sur le thème "Contes et autres récits de l'Espace".

Ces quelques rappels illustrent un étonnant mélange des genres d'une riche diversité, parmi les centaines de manifestations recensées le 20 mars. Certaines d'entre elles sont reconduites d'année en année: le concours des "Dix Mots" propose aux francophones du monde entier d'écrire un texte à partir de dix mots puisés dans une œuvre littéraire. Ce fut Victor Hugo en 2002, Raymond Queneau en 2003, George Sand en 2004. L'émission télévisée "Les Trophées de la langue française" (TV5 et FR3) récompense les meilleurs concurrents dans les domaines de la traduction, de l'orthographe, de la chanson, de la poésie ou encore de la diversité culturelle.

Le rôle actif des médias a été déterminant pour assurer la diffusion et le succès de cette journée culturelle spécifique, que ne propose aucune autre langue. *Le Figaro littéraire* et *Le Monde des Livres* ont consacré d'importants dossiers à ce même événement. Même Internet s'y est mis, grâce au moteur de recherche "Google" qui réserve une page d'accueil à la journée de la Francophonie.

Rendez-vous le 20 mars 2006!

(*) Source: *La Francophonie dans le monde, 2004-2005. Rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie et du Haut Conseil*.

Nous avons tenu à honorer la mémoire de **Monsieur Florimond LAMY**, docteur en médecine UCL, expert en bioéthique et pharmacologie, égyptologue émérite *.
 Lecteur fidèle de notre revue, il était attentif à notre action et à nos réflexions.
 Monsieur Florimond LAMY est décédé à Louvain-la-Neuve le 22 juillet 2005 et a été inhumé dans son pays de Ciney.
 Toute notre sympathie va à sa femme et à ses enfants.

* *L'égyptologie avant Champollion* - Florimond Lamy et Marie-Cécile Bruwier, éd. Versant Sud, Louvain-la-Neuve, 2005, 34,80 euros - fax: (32) 10 45 51 94.

“Quand les peuples cessent d'estimer...”

Jacques ROGISSART

Où s'arrêtera la mythomanie des euromaniaques? Dans leur délice, ils soutiennent que la France est déprimée après la victoire du "non". Rassurons-les: ceux qui ont fait le bon choix sont frais et vifs comme des gardons et, ma foi, une partie des autres entrent timidement dans leur gaieté. On nous invite à nous lamenter sur l'absence d'un "plan B". Pourquoi, même si c'est vrai? Les nations d'Europe se passent fort bien d'une pseudo-Constitution dont le seul principe était de les assujettir à une concurrence parée de vertus quasi théologales. L'influence de la France serait diminuée, preuve en étant que Londres l'a emporté sur Paris dans le choix du lieu pour les Jeux olympiques de 2012 (un coup de prestige ruineux, soit dit en passant). Parce que, comme chacun sait, les Britanniques sont d'ardents europhiles! L'euro a baissé sur le marché des changes? Mais c'est ce que désiraient les affairistes et les gouvernements qui prônaient le "oui"! Pour ma part, je préfère encore la désarmante franchise de M. Giscard d'Estaing à cette francophobie larvée de mauvais Français: il regrette, lui, que l'on ait fait connaître aux citoyens l'intégralité du projet au lieu de ne leur servir que des morceaux choisis, comme en Espagne!

Étonnerai-je mes lecteurs? Je suis blairiste. Enfin pour ce qui concerne les affaires européennes. Certes, je plains la Grande-Bretagne d'avoir un Premier ministre ultra-libéral déguisé en travailliste (il est hélas en bonne compagnie dans le milieu social-démocrate). Mais sa pensée s'articule sur un constat simple et juste: les peuples du continent ne sont pas prêts à se coucher sur un lit de Procuste institutionnel où ils seraient amputés de leurs traditions et affreusement gênés aux entournures quant aux nécessités particulières de leurs conditions socio-économiques. Je crie "poucet!" quand M. Blair les invite à concevoir un marché à l'anglo-saxonne, censé faire à terme le bonheur de tous. Mais je respecte le choix du pays qui l'a réélu et sa propre fidélité à son programme. À vouloir que toute l'Europe veuille le même système, c'est la vouer à des courts-circuits répétés et donner peut-être une nouvelle base à ses vieux antagonismes. La solution, modeste, sans paillettes, mais fructueuse, c'est chercher la coopération dans des domaines où les affinités et les convergences d'intérêts apparaissent avec netteté. L'axe franco-allemand en a été jusqu'ici le meilleur exemple et l'Airbus une belle application particulière. Quant au reste... La France aurait-elle été pionnière dans l'espace et sur les rails et se serait-elle dotée d'une force de frappe si elle avait attendu l'Europe? Sans sa volonté, l'agriculture, indispensable à notre indépendance alimentaire, ne serait-elle pas sacrifiée à la mondialisation dont rêvent — bien imprudemment — les Anglo-Saxons?

Par nature et instinct de survie, la Belgique officielle s'entête, comme les fédéralistes européens, à fon-

dre ses nationalités dans un melting-pot où elle verrait volontiers mijoter leur métissage. Comme pour eux, la poursuite de cette chimère l'entraîne à d'énormes dépenses d'énergie sur les chantiers légaux et constitutionnels où se bâtissent les édifices baroques nés de sa répudiation du simple et du vrai. Ne rêvons pas de la voir suivre l'exemple si sensé de la "séparation de velours" des Tchèques et des Slovaques (1993), son mal est trop profond. Elle s'abîme toujours plus dans la querelleuse succession de ses crises communautaires, empêchée de s'endormir par les chants guerriers et vigoureux du nationalisme flamand. L'effondrement est si prévisible que même les nostalgiques francophones de l'unitarisme ne croient plus à la pérennité du Système. M. Di Rupo mendie une trêve "de cinq à dix ans". Le pauvre homme à les entrailles si relâchées qu'on le devine preneur d'une accalmie pas plus longue que le vote de la législature. Cette misérable piécette tombera-t-elle seulement dans sa sébile? La Flandre souffre de l'échec de son assaut contre l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde et de l'ajournement du reste de son programme. Pour la faire patienter jusqu'au rendez-vous de 2007, le président du PS pousse le bouchon jusqu'à taxer le FDF d'extrémisme — péché sans rémission pour un Belge-avant-tout. Cela ferait ruer un cheval de bois! Entre-temps, il ronronne d'avoir entendu son collègue du CD&V faire la chatteimite le jour de la fête nationale flamande. Mais qu'a dit M. Leterme, il est vrai sans invectives ni jeux de muscles? Qu'il va falloir passer d'un "fédéralisme de coopération", celui auquel se cramponnent les petits oligarques du sud, à un "fédéralisme de responsabilité", celui, si les mots ont un sens, où chacun devient responsable de toutes ses affaires. Il ne manque qu'un mot à mettre sur cette chose-là: c'est l'indépendance, peut-être un peu masquée quelque temps par un portail confédéral. M. Van Cauwenbergh s'est montré supérieur à son patron dans le décryptage du message. L'exercice, d'ailleurs, ne requérait pas un excès de sagacité.

On a beau parler et ne rien vouloir faire, les plus rétifs au séparatisme sont bien obligés de réfléchir à ce qu'il adviendra d'une Wallonie émancipée le jour où sera rompu le dernier câble de son attelage à la Flandre. Ne comptez pas, ou ne comptez plus sur nos barons du régime pour préparer la réunion à la France. C'est le cauchemar de leurs nuits, le grand refoulé de leurs cogitations diurnes. Non. Les plus audacieux assemblent en pensée le radeau d'une "Belgique résiduelle" à partir de l'épave que leur laissera le naufrage de leur politique. Vous direz que cela vaut mieux, à tout prendre, que de sacrifier une pseudo-patrie en la personne du roi Papillon, mauvais père et insignifiant monarque, ou d'une championne de tennis qui a fui notre enfer fiscal pour planquer sa tirelire à Monaco. D'accord. >>>

J'ajouterais même qu'au moins une idée juste sous-tend ce schéma: il faut maintenir des liens de solidarité entre Bruxelles et la Wallonie, dans leur intérêt et dans celui de toute la Francité. Malheureusement, le concept nous est présenté avec de déplaisantes connotations. Non seulement il colle encore aux vieux archétypes belgicains, mais ses auteurs essaient de river le sud à une suprématie bruxelloise dans le choix des objectifs, dans la composition territoriale des Régions et dans la stratégie vis-à-vis de l'extérieur. Ce serait diluer la personnalité, intégralement française, de la Wallonie dans un amalgame friable, très étranger à un véritable esprit national et finalement destiné à se dissoudre comme l'État belge. Il n'en irait autrement que si les Bruxellois et les Wallons marchaient du même pas vers la République qui leur tendra les bras. En attendant cet heureux jour, qu'ils s'épanouissent plutôt selon les recettes de leur génie propre en cultivant avec soin leur culture commune et les aspirations qui les rassemblent.

Où l'on abaisse la recherche des remèdes à la sélection de cauterés sur jambes de bois, c'est quand M. Di Rupo appelle à un Plan Marshall pour la Wallonie. De quelle puissance étrangère nous viendrait la manne rassasiante? Tout le monde l'a compris, c'est de la Flandre. *Habemus confidentem reum*, diraient Cicéron et Mme Arena. Le président du PS avoue à ceux, de plus en plus nombreux, qui sondent avec affliction la vacuité de ses discours, qu'il n'est d'espoir pour lui que dans la générosité flamande. Ce serait tout de même faire injure à son intelligence que supposer qu'il y croit tout à fait. La Flandre s'indigne justement de la saignée financière de ses transferts, réels ou imaginés, à la Wallonie. Alors, continuer à jouer les Marshall, ne fût-ce que pour les cinq ou dix ans de la trêve que M. Di Rupo l'implore de lui accorder, c'est beaucoup lui demander. Le premier féal socialiste d'Albert II s'en rend si bien compte qu'il fait suivre sa prière d'une injonction aux Wallons: ils doivent se secouer, changer de mentalité, s'arracher aux droits acquis et, en somme, ce qui n'est pas exprimé, mais clairement suggéré, qu'il se reformeront dans le moule de la mondialisation. C'est odieux. Un peuple qui a tant souffert de l'impéritie de ses dirigeants, que l'État flamando-belge a ruiné et que l'Union européenne empêche de mener la politique budgétaire et monétaire ajustée à ses besoins, devrait encore changer de nature en battant sa coupe! Des plumes un peu hâties décrivent M. Di Rupo comme un blairiste. J'objecte! M. Blair, au moins, est un patriote et un produit de la mentalité profonde de son pays. M. Di Rupo, c'est bien simple, commence à ressembler à un néo-libéral.

Cette fois, sa palinodie marshallienne a provoqué un murmure audible du ministre-président wallon. Celui-ci lui a remis en mémoire le Contrat d'avenir élaboré par son gouvernement et présumé accepté par nos compatriotes via leurs organisations représentatives (c'est ce qui tient lieu chez nous de référendum). Bon, il y a bien des choses à dire sur ce catalogue de louables intentions dont certaines font bon marché

des oukases européens et dont d'autres gagneraient beaucoup à être assorties de moyens chiffrés et d'échéances précises. Mais c'est un effort de "priorisation", pour emprunter au jargon de Mme Onkelinx, et si les réalisations accusent — forcément — de la lenteur, elles suivent une direction d'ensemble que l'on peut approuver. Il a aussi le mérite d'en appeler à nos vertus traditionnelles plutôt que de nous planter les stigmates de la honte. Voilà le langage qui sied.

Ce qui doit changer en Wallonie, ce n'est pas sa population, ce sont les mœurs de sa classe politique. Individuellement, ceux qui la composent ne sont en moyenne ni meilleurs ni pires qu'ailleurs, mais ils sont tapis dans un Système sclérosé et bétonnant sa propre perpétuation. Il particratise l'administration jusqu'à y étouffer le zèle et le mérite. Il truffe les intercommunales et les entreprises publiques d'administrateurs incomptés et lisant l'heure sur les visages de ceux qui les ont nommés. Les élus sont trop nombreux et l'élection à la proportionnelle les rend plus dépendants de leur parti que des électeurs, sans compter qu'elle les dispose à des alliances qui font litière de leur programme.

Ce qui doit prendre fin, c'est le gaspillage de l'argent public. Il y a trop de départements, trop de services qui œuvrent aux mêmes tâches sans se concerter, voire en s'ignorant. La rationalisation des choix budgétaires (RCB) produirait d'énormes économies de personnels et de crédits. Il y aurait moins de grands travaux inutiles ou trop onéreux si les investissements étaient décidés selon une méthode rigoureuse d'analyse multicritères, englobant les facteurs environnementaux. Avec un peu plus de jugeote et un peu moins de caciquisme, on cesserait d'injecter des millions dans les courses folles de Francorchamps, alors que l'on demande à juste raison aux automobilistes de lever le pied et à tous d'économiser l'énergie. On ne financerait plus des commissions-bidons comme celle du dialogue interculturel, exutoire à l'incontinence verbale de M. Roger Lallier. Mais où est donc, dans nos affaires, la direction par les objectifs?

Le choc des référendums français et néerlandais sur la Constitution européenne a fait voir l'abîme qui se creuse entre nos politiciens et leurs mandants. En vain les premiers chercheraient-ils une consolation au Luxembourg: dans ce pays naguère monolithiquement europhile, il y a eu 43% de "non" malgré l'énorme pression de toutes les centrales du pouvoir, y compris du grand-duc, aussi désinvolte que M. Philippe de Saxe-Cobourg envers son devoir de neutralité. Mais rien ne bouge encore chez nous. Le Parlement wallon a ratifié massivement, sans broncher, le traité constitutionnel des eurocrates. Faudrait-il passer de la résistance à la révolution? Beaumarais faisait dire à son Figaro: "Quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir". Par exemple quand les plans Marshall ne sont qu'effets d'annonce. ■

Ainsi font, font, font... nos communicateurs

Adrien LAURANT

Il a osé! La citation vaut la peine. Et l'on verra que le sens des extraits n'a pas besoin de contexte. Dans *Eurinfo* de juillet-août 2005, périodique édité par la *Représentation en Belgique de la Commission européenne*, Michel Theys vient de publier une interview que lui a accordée Louis Michel, commissaire européen, sous le titre *Louis Michel: "Le peuple n'a pas toujours raison!"* (pages 2 à 6).

Cet article a pour thème de fond le "non" à la Constitution européenne lors des consultations populaires française et néerlandaise des 29 mai et 1er juin dernier. Louis Michel dit textuellement ceci: "Franchement, le politique s'est laissé dire. Il doit arrêter de se laisser faire. Je ne dis plus jamais que le peuple a toujours raison. C'est faux: en réalité, il n'a pas toujours raison! Le peuple se trompe parfois majoritairement. Pourquoi? Parce que le politique n'a pas le courage de se porter devant le peuple..."

Il a osé! Tous des crétins, quoi! Sauf un, évidemment. Élu par le peuple, il ne se demande pourtant pas si le peuple s'est trompé en l'élisant au Parlement européen lors du scrutin du 13 juin 2004. Plus inquiétant encore sur l'état actuel de ses ressources mentales: il confond tout banallement l'adhésion à l'idée européenne et l'adoption (ou le rejet) de l'interminable traité constitutionnel soumis à la consultation populaire dans certains pays. Si l'on est pour l'Europe, on devrait, paraît-il, gober tous les traités auxquels on nous soumettrait. Dans ce même numéro de *Wallonie-France*, J.-F. Goosse montre excellemment des impardonnable faiblesses — des vices! — de ce projet de traité constitutionnel.

Michel Theys, sans doute troublé par le commentaire qu'il vient d'entendre, ose alors respectueusement: *L'exemple français déforce un peu votre "raisonnement"...*

Le prophète à la rondeur bouddhique répond d'emblée: *Non parce qu'on a laissé croire que le peuple avait raison* (sic). Puis il poursuit avec des arguments qui laisseraient admiratifs les diplômés de math-sup: *Quand on fait l'analyse du référendum, on observe que 45% des Français sont pour la*

Constitution. L'extrême droite a-t-elle un projet européen qui ait quelque chose à voir avec celui des socialistes partisans du "non"? Cela veut dire qu'il y a encore une majorité de personnes qui sont en faveur de l'Europe.

Confusion mentale, amalgame, arithmétique innovante, tout y est. Quand Michel Theys lui demande: *Vous avez d'autres idées pour renouer le dialogue entre l'Europe et ses citoyens?*, il montre clairement sa conception personnelle du "dialogue" en répondant: *Bien entendu. Je pense notamment que nous devons mener de grandes opérations dans les écoles. Et pas des opérations sans lendemain: nous devrions inviter chaque école à désigner un professeur qui serait le "Monsieur" ou la "Madame Europe" et lui proposer une formation afin qu'il puisse bien faire connaître l'Europe et sa valeur ajoutée.*

Mais la France, c'est tabou. Quand l'élégant Elio parle de plan Marshall pour la Wallonie, c'est bien sûr pour l'effet d'annonce; mais il aurait pu dire ce qu'il sait: seul un traité prévoyant l'intégration de la Wallonie à la France serait un véritable plan Marshall puisque notre "frère du sud" serait le seul pays qui pourrait trouver les motivations suffisantes pour assumer collectivement notre charge de la dette publique, pour compenser la suppression annoncée des transferts financiers en provenance de la Flandre (6,6 milliards d'euros par an, suivant les dernières estimations) et pour aligner l'impôt des Wallons sur celui - beaucoup plus bas pour les petits et moyens revenus - des autres Français et ainsi relancer l'économie wallonne.

Et pendant ce temps-là, José Happart, dans *La Meuse* (20.07.05) enfourche à nouveau sa haridelle boîteuse pour se battre contre des moulins à vent: l'Europe des Régions. Combien d'années lui faudra-t-il encore pour comprendre que seule la Wallonie pourrait être intéressée par cette fausse bonne idée? Ni la Flandre, ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Allemagne... ne seront jamais intéressées. José Happart se voit-il futur Président de l'Europe, capitale Fourons, apte à gérer une Europe de quelque 450 Régions quand tout le monde constate déjà la difficulté de gérer l'Europe de 25 ou 28 États?

Nos brillants communicateurs savent, comme tout le monde, que la Belgique va éclater en deux morceaux au moins. Théoriquement, ils savent aussi que la Wallonie va se trouver dans des difficultés impensables lorsque les Flamands mettront un terme à la solidarité. Ils sont comme cet homme qui, de la rue, voit tomber son amie du 40e étage: quand elle passe au niveau du 1er étage, il a cette réflexion: "jusque-là, tout va bien!"

Dans cette même revue, nous avons démontré, chiffres à l'appui, que lorsque la Flandre excédée mettra un terme aux transferts Nord-Sud, nos impôts directs et cotisations sociales augmenteront de 16,4% en moyenne, c'est-à-dire plus de 20% pour la plupart d'entre nous.

"Jusque-là, tout va bien!"



Du dogme. Mais de dialogue, point encore. Notre rond commissaire est transistorisé. Essayez donc de dialoguer avec votre transistor (pour lui, "le poste de TSF"); ça ne marche pas, le transistor continue de parler et ne veut rien entendre de ce que vous lui dites. C'est son système de dialogue à lui aussi. Et il parle du "courage de se porter devant le peuple! Farceur va! Il ignore jusqu'à quel point va le débat en France, dans les petites villes et même les villages. Au fait, c'est pour quand un débat contradictoire avec Louis Michel?

Ultime combat et piste d'avenir

Marc DE MIDDELEER, docteur en droit, UCL

L'année jubilaire "175-25" de l'État belge de l'après-Congrès de Vienne aura célébré — cette fois officiellement — la consolidation il y a 25 ans du processus de désunion. C'est là une première, symboliquement forte.

Amusons le peuple pour mieux le tromper

Les lampions de la fête binationale du 21 juillet sont éteints dix jours après la fête officielle de la nation flamande. M. Coué aurait applaudi aux orchestrations rhétoriques et spectaculaires de "l'amour intrabelge" et de "la volonté d'unité", *dixit* le roi sans peur du surréalisme, qui se font d'autant plus caricaturales que la réalité politico-sociale et institutionnelle les dément toujours plus d'année en année. Amusons le public pour mieux le tromper. Que la danse collective sur commande fut émouvante!

"*Ik hou van U*; Je t'aime, tu sais...", "Moi non plus", avait cependant fait comprendre le chef élu de la Communauté flamande, Yves Leterme, dans son Appel du 11 juillet aux "amis wallons", les appelant à parfaire le "Fédéralisme centrifuge". On ne peut être plus explicite dans un langage tactique de faux-cul. Son très chrétien partenaire flamand Luc Van den Brande se gardait heureusement de l'hypocrisie en traduisant le message flamand de "fédéralisme responsable" et de solidarité avec les Wallons (les Bruxellois déjà encerclés étant symptomatiquement "oubliés" dans les discours). Il réclamait:

- * une autonomie fiscale et socio-économique complète pour la Flandre;
- * le modèle confédéral de deux États dotant l'État flamand d'une Constitution propre et des compétences propres en matière de justice et d'ordre public. La revendication d'une frontière territoriale étanche, emprisonnant la Région de Bruxelles par la scission de l'arrondissement BHV, reviendra à l'agenda, précisera bien le Président de la Flandre à la radio flamande VRT fin juillet, ajoutant — pour qu'on ne s'y trompe plus! — que le cartel du parti chrétien flamand avec le parti nationaliste N-VA "n'est pas un projet temporaire".

"Bons sentiments" et irénisme

Le lieutenant-général Briqueumont nous rappelle une évidence d'expérience que les agitations et les trémolos des fêtes et discours officiels ont tenté ingénument d'occulter, à savoir que "la stratégie d'un État est la résultante d'une appréciation de rapports de forces (démographique, économique, financière, culturelle) dans lesquels la géographie joue souvent un rôle essentiel. Les "bons sentiments" n'y jouent

qu'un rôle très marginal. Et les avantages acquis ou conquis en stratégie sont difficiles à modifier ou à rénégocier" (*La Libre*, 07.07.05). Les Flamands le savent pertinemment; les Wallons et Bruxellois croiront-ils encore longtemps, à leur propre détriment, aux "bons sentiments belges"?

M. Di Rupo ne compte-t-il pas sur un "plan Marshall" pour requinquer les Wallons? Quelle sera sa source financière?



Le philosophe de l'ULg, **Édouard Delrue**, leur expose, de façon imagée et poétique, ce qu'est la Belgique (*La Libre*, 27.07.05): "Si la Belgique était une qualité: elle a le génie du trompe-l'œil, de la courbe rentrante et de la forme déséquilibrée. Si la Belgique était un défaut: la superficialité. Elle se délecte de tout ce qui est frivole (...) Elle ne veut rien savoir de ce qui est essentiel et grave. Si la Belgique était une couleur: le blanc (...) Mais cette clarté neutre est une illusion de plus. Son rêve de bonheur: se dissiper doucement, comme à la limite de la mer un visage de sable; disparaître de la scène de l'histoire comme elle est apparue, un peu par hasard, comme pour rire."

Pour se justifier d'un irénisme belgiciste et d'une préparation politique et diplomatique qui en découle et qui conduit, chaque fois, à une négociation de compromis en définitive préjudiciable à la Communauté française, combien de Wallons et de Bruxellois et leurs mandataires politiques ne s'enfoncent-ils pas dans l'illusion! L'immersion linguistique, tant à la mode chez les francophones, n'y changera rien.

>>>

Faits linguistiques, faits sociopolitiques

Louis-Jean Calvet, professeur de sociolinguistique à la Sorbonne, explique fort bien ce qui correspond étroitement à l'histoire belge et au divorce en cours: "Les langues ne font que suivre, elles se plient aux désirs de leurs locuteurs, à leurs conflits, à leur quête identitaire. (...) Les faits linguistiques révèlent des faits sociaux, comme des guerres apparemment linguistiques ne sont que l'aspect linguistique d'autres conflits. Les langues ne font ni la paix ni la guerre, elles les accompagnent". Et il ajoute: "on parle beaucoup de mondialisation. En même temps, nous entrons dans une ère de micro-nationalismes qui la confortent plutôt. Or ces nationalismes ont aussi leur versant linguistique. Certains Catalans, certains Corses verront d'un assez bon œil une Europe bilingue, dans laquelle chacun parlerait sa langue et celle de la mondialisation, l'anglais. L'espagnol (rebaptisé castillan) serait ainsi ramené au niveau du catalan, du basque, du galicien; et le français au statut du corse, du breton" (ndlr: du flamand) (*Langues ennemis — La guerre des dieux, Le Nouvel Observateur*, hors série n°46, janvier 2002). C'est la conception belgo-flamande pour l'Europe. La nation flamande érigée depuis 1970 en micro-État, la *Vlaamse Gemeenschap*, fut dès l'origine au XIXe siècle en concurrence, voire en opposition avec l'État belge. Toute l'histoire du Mouvement flamand et de la collaboration germanique pendant les deux guerres en atteste. Son sentiment d'appartenance identitaire est bien flamand au premier chef, belge accessoirement par la carte officielle, voire — ce que les belgicistes comprennent mal — belge par opportunisme politique pour occuper les postes majeurs de direction, tant dans le secteur privé que public, contrôler la Région de Bruxelles et garder une influence sur les Wallons (d'abord du point de vue mercantile) dans un État-Potemkine gardant son statut décoratif de royaume de Belgique.

Vers une ferme gouvernance wallonne et bruxelloise?

En face, la Communauté française, la Wallonie et Bruxelles à 93% (suivant la langue choisie par ses citoyens en matière administrative), se laisse berner jusqu'à présent par manque de vision à long terme et de fermeté dans la défense des intérêts personnels et collectifs de ses citoyens.

Michel Quévit, sociologue à l'UCL, souligne dans *Le Soir* (14.07.05) les causes du mal-développement wallon. Remontant au déclin historique de la grande industrie wallonne dans les années 50, il va à l'essentiel: "Il n'y a jamais eu une bourgeoisie wallonne. Les grands groupes (l'exemple de la Société Générale de Belgique, notamment, est parlant) ont réinvesti énormément dans la finance plutôt que d'investir en temps utile dans les nouveaux secteurs d'industrie, de services et de nouvelles technolo-

gies. Devenus financiers plutôt qu'industriels, cela ne les intéressait plus. Et politiquement, les francophones ont perdu leur position au profit d'une bourgeoisie industrielle flamande regroupée et soutenue par autant d'organes du Mouvement nationaliste flamand, le VEV, l'association patronale flamande, la Kredietbank, la banque flamande, le tout organisé autour de l'État CVP belgo-flamand contrôlant dorénavant les mécanismes de décision de l'État unitaire. L'État belge prendra dès lors de grandes décisions défavorables à la Wallonie. Citons notamment Zeebrugge et Sidmar à Gand."

Le rééquilibrage du royaume par la reconversion et le réinvestissement prioritaire en Wallonie fut ainsi abusivement négligé. Le peuple wallon, si souvent déprécié y compris par les siens, fut donc et se retrouve toujours desservi par trois facteurs: les rapports de force favorables à la Flandre nationaliste dans le cadre belge; ensuite, le manque de bourgeoisie wallonne ou francophone installée à Bruxelles, soucieuse du redéploiement économique, social et éducatif de la Région; enfin, une culture politique résultant de ce manque et qui assoit le pouvoir sur des baronnies locales. Cela nuit à la définition et à la mise en œuvre efficace, au niveau de la Région wallonne, d'une politique globale cohérente d'innovation de produits et de services et de création de valeur ajoutée, conditions de la relance de l'emploi, en particulier dans les zones de vieille industrialisation désertées par l'establishment capitaliste traditionnel "belge".

Dans *Le Soir* du 04.06.05, **David Coppi** s'exclamait: "Quand donc cessera-t-on de dire ou de sous-entendre que la Wallonie doit se relever pour montrer à la Flandre qu'elle n'est pas la paresseuse décrite! Ce qui frise l'indécence. (...) La Flandre n'a rien à voir là-dedans. Les Wallons travaillent à leur propre avenir, pas forcément à celui de la Belgique et encore moins à celui de la Flandre".

Ne pas perdre l'ultime combat

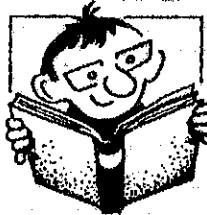
Les élites bourgeoises francophones ont de lourdes responsabilités, *a fortiori* lorsqu'elles se disent "belges". Elles ont perdu tous les combats contre le Mouvement flamand et son micro-nationalisme. Vont-elles, au nom de la Belgique en soins palliatifs, d'un esprit de tolérance unilatérale et des compromis vicieux "à la belge", perdre l'ultime combat, celui de Bruxelles et de sa périphérie? Va-t-on tenter d'y noyer leur belle et foisonnante francophonie dans un "multiculturalisme" marécageux?

Le Conseil de l'Europe a pu acter comment la Flandre considère le multiculturalisme dans les six communes "à facilités linguistiques" (selon la loi fondamentale depuis 1988) de la grande banlieue bruxelloise.

Le prétexte flamand est "l'intégration" de ces majorités francophones. Mais comme le précise le crimologue **Jean-Marie Abgrall**: "Si intégration est >>>

le terme consacré, nous lui préférions soit celui d'assimilation, soit celui, à connotation biologique, de phagocytose. En effet, intégrer quelqu'un, c'est le considérer comme membre à part entière d'un groupe, mais en lui conservant ses marques identitaires".

Phagocytter la périphérie francophone de la Région bruxelloise dans un premier temps, flamandiser ensuite progressivement la métropole française, par le biais notamment de la surreprésentation flamande antidémocratique dans les instances publiques et la flamandisation croissante du personnel supérieur d'encadrement des grandes et moyennes entreprises. Le phénomène est discret, mais bien en cours. L'objectif et la stratégie flamande sont lumineux. La scission de BHV s'inscrit dans ce mouvement, toujours sous le chantage si efficace pour faire céder les belgicistes de plus en plus apeurés. "Sans scission, plus de Belgique", menaçait dans une interview en janvier dernier Hugo Schiltz, l'éminence grise du N-VA en cartel "non temporaire" avec le parti du Président de la Flandre. Il ajoutait: "L'abolition des facilités linguistiques sera peut-être le prix de la survie de la Belgique. Quand un territoire n'est pas bien limité, on débouche sur la guerre".



Le nouveau nationalisme américain (1) par Anatol LIEVEN

Soutenant la thèse selon laquelle l'Amérique est le "lieu de conservation des modes de pensée européens archaïques" (Emmanuel Todd, *Avant-propos*, p. 15), Anatol Lieven, journaliste et historien britannique installé aux États-Unis, explique en un essai au regard novateur les raisons des récents succès électoraux républicains et de la politique américaine actuelle, notamment étrangère.

Toujours florissant, au contraire de ses cousins européens, le nationalisme américain présente deux faces. Enfant des Lumières, l'avers de la médaille, ou nationalisme civique (qu'Anatol Lieven nomme le 'Credo'), promeut les idéaux de liberté et de dignité humaines, de respect de la propriété privée, de tolérance religieuse, d'égalité devant la justice, de règne de la loi et de limites au pouvoir de l'État. Attentants au Credo, les mythes, d'ordre religieux, d'innocence, de bonté et de bienfaisance d'une Amérique vue comme le triomphe terrestre du Royaume de Dieu, imprègnent les esprits dès l'enfance.

Le revers de la médaille, ou nationalisme ethno-religieux, qu'Anatol Lieven appelle 'l'antithèse', con-

La Flandre rejette la trêve institutionnelle. Elle veut aller toujours plus loin dans la scission des compétences, des moyens, des institutions, des systèmes fédérateurs, bref de la Belgique. Elle arrivera à ses fins avec la complicité — ô paradoxe! — des belgicistes.

Une piste pour respirer

Dans cette perspective, méditons avec sérieux la pensée d'un de nos concitoyens émise au forum de *La Libre* (22.07.05): "La Belgique, c'est d'abord deux nations qui vivent côté à côté et qui entretiennent des relations d'amour-haine. (...) Les écoles de commerce flamandes distillent des messages de ségrégation et bien libéraux où on indique clairement qu'il faut s'intéresser aux personnes rentables et mettre froidement les autres de côté (...) L'Homme est clairement oublié et n'a pas la même valeur sur l'ensemble du territoire confetti".

Et il conclut: "Amarrer la partie francophone du pays et Bruxelles à la France serait sans doute une piste pour respirer". C'est une bonne conclusion!

siste en un attachement excessif et jaloux aux valeurs du Credo. Le chauvinisme, l'ignorance et le mépris, voire la haine, en sont les désagréables manifestations.

Cette passion est d'autant plus exacerbée que les valeurs nationales américaines sont perçues comme étant menacées, tant de l'intérieur que de l'extérieur.

La transformation économique néo-libérale de ces vingt-cinq dernières années a (ré)activé ce nationalisme blessé et vengeur, dont le 11 Septembre a été le catalyseur et la classe moyenne blanche le fer de lance. Victime d'une paupérisation relative et d'une marginalisation culturelle, celle-ci a retourné sa frustration contre les élites citadines de Nouvelle-Angleterre, coupables à ses yeux d'avoir trahi les valeurs du Credo, et contre le sous-prolétariat, notamment latino-américain, jugé incapable de les assimiler et donc d'intégrer le peuple américain. Le parti républicain, devenu le 'parti nationaliste américain', a recueilli les fruits de ce retournement du nationalisme civique en nationalisme ethno-religieux et a été porté, semble-t-il durablement, au pouvoir.

Le ressentiment envers l'autre intérieur se double aussi de mépris, voire de haine contre l'autre extérieur, soit la Russie, la Chine, l'Europe et le monde arabo-musulman. Ainsi s'explique en partie la politique étrangère du gouvernement de George W. Bush et le soutien populaire dont elle bénéficie. Plus militariste que belliqueuse, celle-ci répond aux souhaits du complexe militaro-industriel

>>>

qui excelle à orienter l'opinion publique et à instrumentaliser à son profit les appareils d'État.

Essai à la fois historique, sociologique et politique, *Le nouveau nationalisme américain* est beaucoup plus riche et nuancé que ce court résumé ne pourrait le laisser supposer. Les sources sur lesquelles Anatol Lieven s'appuie impressionnent par leur nombre et leur diversité, dégageant une impression de réelle exhaustivité. L'analyse est fine, précise et détaillée. L'*Avant-propos* admiratif d'Emmanuel Todd en témoigne.

Boris COUNE

(1) Paris, JC Lattès, 2005, 494 pp.

Une autre Allemagne (1)

par Edouard Husson

Voici un ouvrage qui devrait renouveler notre approche et nos conceptions de l'Allemagne. Le Français Edouard Husson, docteur en histoire et ancien chercheur à l'*Institut für Zeitgeschichte* de Munich, est un fin connaisseur de ce pays. Il remet en cause bien des idées reçues en France (ndlr: mais aussi en Wallonie), sur les Allemands, notamment sur leur "légendaire" efficacité économique et financière. C'est que l'Allemagne est à la croisée des chemins et elle "ne se porte plus aussi bien". La réunification a, en effet, changé un certain nombre de paramètres en déstabilisant le consensus sur lequel la RFA avait progressivement fondé son régime depuis sa création en 1949. Le coût de la réunification, l'élargissement de l'Union européenne ainsi que de sombres perspectives démographiques sont venues « plomber » un modèle social qui était pourtant cité en exemple par les autres pays d'Europe occidentale.

fut chancelier en charge de la politique de réunification, mais également à propos du repositionnement de l'Allemagne réunifiée sur la scène internationale. Edouard Husson porte un jugement des plus sévères sur la volonté du gouvernement fédéral de se (re)lancer dans une aventure de type impérial. Est particulièrement visée la politique de l'Allemagne dans le conflit des Balkans, politique qui n'a abouti qu'à envenimer les antagonismes entre les entités de la Fédération yougoslave. L'auteur appelle d'ailleurs cette période le « *néobismarckisme* », ce qui en dit long. Toutefois, et ce sont des conclusions qui nous apparaissent essentielles, le conflit yougoslave a également révélé le potentiel véritable de l'Allemagne comme acteur international. Elle s'est montrée incapable de déployer une force efficace d'intervention militaire sur un théâtre d'opérations à l'instar de ce que peuvent encore accomplir la France ou la Grande-Bretagne.

L'Allemagne, même réunifiée, n'est donc plus une puissance militaire. Plusieurs raisons majeures y concourent: la faiblesse du budget qui a été consacré, depuis de nombreuses années aux dépenses militaires, ce qui l'empêche de remplir, encore maintenant, les missions exigées d'une armée moderne. Le grave déclin démographique du pays renforce cette situation. Enfin, une large majorité d'Allemands semble être acquise au pacifisme; il s'agit d'une tendance marquée de la société allemande à un point tel qu'elle a pesé sur le gouvernement Kohl, l'obligeant à renoncer à son nouveau "rêve impérial". Si cette tendance devait se confirmer, elle devrait non seulement rassurer tous ceux qui craignent toujours un possible réveil d'une Allemagne belliqueuse, mais pourrait aussi contribuer à un enrichissement de la politique européenne en faveur d'un monde multipolaire fondé sur le respect des droits de l'homme et de la recherche de la paix dans le monde.



Et surprise: l'auteur se montre tout spécialement critique à l'égard de Helmut Kohl (" le Bismarck en pull-over"), surtout pour la période 1990-1998 où il

Autre analyse percutante de l'auteur, la situation économique difficile que connaît l'Allemagne depuis maintenant de nombreuses années avec, entre autres, un chômage de masse que les derniers gouvernements de coalition de droite ou de gauche n'ont pu résorber. Par ailleurs, constat peu rassurant, les capacités industrielles de l'Allemagne se sont sensiblement infléchies. En fait, comme en France, l'économie d'outre-Rhin subit de plein fouet les effets d'une mondialisation imposée par les Etats-Unis. En cela, Edouard Husson se rallie aux conclusions qu'Emmanuel Todd exprimait dans son ouvrage consacré au déclin de la puissance des Etats-Unis comme étant à origine de l'actuelle mondialisation et de ses conséquences négatives pour la plupart des économies nationales (cf. *Après l'empire*, Gallimard, 2003). Pour Husson, cette situation ne peut aboutir, à terme, qu'à une prise de conscience des Allemands sur la nécessité de mener une autre >>>

politique économique au niveau mondial et implique aussi un nécessaire renforcement de l'axe franco-allemand, contribuant à une meilleure compréhension de ces deux Nations. Dans le même temps, les liens étroits qu'entretient traditionnellement la République fédérale avec Washington devraient, selon l'auteur, se distendre progressivement.

En bref, un livre passionnant qui jette un éclairage neuf sur l'histoire récente d'une des grandes nations européennes.

Marc PHILIPPE

(*) Gallimard, 2005, 396 pp.

où dorment en germe des vérités encore plus terribles, dangereuses, inavouables...

Lorsqu'on voudra parler de... comment dire... de... de cette... "affaire de tous", de cette... "chose... publique", de ce "bien commun", on évitera, si possible, de mentionner son nom en français et l'on ira puiser à la source latine un rafraîchissant et opportun res publica. La référence latine fait toujours sérieux, rationnel, essentiel; elle permet en l'occurrence de hisser cette "chose" très haut dans le ciel du savoir, à l'abri des miasmes révolutionnaires, et de la laisser flotter, fascinante et inatteignable, dans l'incorruptibilité sémantique de l'étymologie.

Le parti libéral flamand réfute toute accusation de républicanisme (la Libre Belgique du 4 novembre 1993). Être républicain en Belgique est une faute politique grave, impardonnable, définitive, car la république suppose l'abolition de la monarchie, c'est-à-dire de la Belgique à laquelle elle s'est impérieusement identifiée. Il est devenu impensable d'être à la fois républicain et Belge. Être républicain, c'est identiquement être anti-belge et, dans certains milieux, c'est même être anti-chrétien!...

Petit glossaire de la sous-France

Nous avons relu avec beaucoup de plaisir l'ouvrage (toujours d'actualité) de notre ami **Pierre-René MÉLON** (*).

En voici un extrait (p. 96), choisi parmi d'autres tout aussi décapants:

"Républicain: Injure grave.

L'accusation de "républicainisme" est souvent assortie de guillemets prophylactiques et suivie de points de suspension, petites graines de suspicion

(*) Paru en 2000, aux éd. Talus d'approche (à commander chez votre libraire).

Sang bleu et talons rouges

ENCORE PLUS BAS !
VOILÀ, MONSIEUR !



En parcourant le *Télévis*, on peut lire pour l'émission *C'est du belge*: «Un rendez-vous hebdomadaire avec la famille royale belge, la noblesse de sang mais aussi de cœur.» «La noblesse de sang». Je mets au défi n'importe quel scientifique de prouver que le sang d'Albert est différent ou «plus noble» que celui de n'importe quel quidam. «Mais aussi de cœur». N'oublions pas qu'il a abandonné sa fille! *C'est du belge* ne traite que des têtes couronnées. Cette émission semble avoir été commandée par les bénéficiaires afin d'imprégner l'esprit des téléspectateurs qu'il existe des gens qui sont nés avec un cœur noble, un sang noble. On se croirait au Moyen Age! Félicitations aux animateurs qui font preuve d'un certain savoir-faire pour lécher les bottes des gens fortunés.

Pierre Braye, Bonsecours

Qui peut comprendre comprendra!

...
Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui pense à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas

...
Louis ARAGON
(Extrait du poème *La rose et le réséda*, in *La Diane française*, 1945)

Il y a écrivain et écrit vain

Le 29 mai dernier, le peuple français a été appelé à se prononcer par référendum sur le projet de traité constitutionnel pour l'Europe. Le "non" qu'il a exprimé est encore dans toutes les mémoires. Et que n'a-t-il suscité de commentaires dignes d'intérêt, mais aussi pétris de lieux communs ou désespérément simplistes! On peut ranger — on doit ranger — dans cette dernière catégorie les propos tenus par un homme présenté comme écrivain par un journal de la capitale et qui sévit de temps à autre en page 2 de ce quotidien, se distinguant des autres chroniqueurs par la formule rituelle qui lui est propre: "Mon père avait, sur cette question, une tout autre opinion".

En date du 28 avril, soit un mois avant le scrutin, cet écrivain se fendant d'une leçon de politologie à bon marché à l'intention des lecteurs assidus de sa chronique. Prenant les devants sur la consultation française — et de sérieuses libertés avec la pensée de son défunt père —, il prête à celui-ci la certitude que *les rebondissements du référendum français sur la Constitution européenne l'auraient bien amusé — et considérablement énervé également*. Amusement en même temps qu'énervement? Ne sont-ce pas deux attitudes incompatibles? Mais passons sur ce détail. Poursuivant l'interrogation des mânes paternels, ce fils spirite à ses heures nous rapporte de l'au-delà que *le recours au référendum semblait* (à ce démocrate pourtant convaincu) *un exercice périlleux consistant à demander à des gens incompétents de trancher, par une réponse radicale et brève, une question complexe réduite à une formulation plus ou moins intelligente — et intelligible*. Puis, toujours selon le père disparu mais néanmoins péremptoire: *Notre*

démocratie prévoit la représentation. Nous élisons des gens que nous estimons compétents (...) pour assurer une lourde responsabilité: celle de la marche et du fonctionnement d'une société. La conclusion est sans équivoque: voilà un père — et son fils — pleinement satisfaits du système politique qui régit les destinées des Belges, n'en envisageant aucun autre, même à titre complémentaire. C'est une opinion. Un peu carrée, plutôt courte et — il faut bien l'avouer — partagée par les personnes qui ne souhaitent pas être interpellées trop souvent sur les affaires publiques.



Pourtant, susurre une petite voix dans le fond de sa conscience d'écrivain, on entend souvent dire "Vox populi, vox Dei" ... Pouah, un dicton sans fondement! insinue le fils soutenu d'outre-tombe par le père pourtant démocrate convaincu. Aurait-on oublié, dans cette lignée de penseurs qui ne reculent pas devant la contradiction, que le "dēmos" grec est l'équivalent du "populus" latin? A-t-on pris la mesure, dans ces deux générations d'observateurs de la vie de la cité, du pouvoir considérable que la classe des élus est capable de s'arroger une fois qu'elle est en poste, susceptible qu'elle est de prendre de mauvaises décisions ou obsédée par la préservation de ses propres intérêts, quelquefois népotiques, qui peuvent s'écartier à l'occasion de ceux du citoyen électeur? En présence de tels risques non imaginaires,



n'est-il pas judicieux d'avoir prévu, dans la Constitution nationale, un instrument de démocratie directe — le référendum — permettant de consulter la population sur les grands sujets, en dehors d'élections personnalisées, et d'imposer aux élus la décision du peuple souverain? Ce garde-fou exceptionnel que la France, par exemple, a jugé bon d'inscrire en deux endroits de sa Constitution, n'est-il pas un plus démocratique?

Que prévoient ces sages précautions constitutionnelles françaises?

À l'article 11: *Le référendum législatif* qui permet au président de la République de soumettre au peuple un projet de loi qui peut porter sur différents sujets (pouvoirs publics, politique économique et sociale, ratification des traités internationaux).

À l'article 89: *Le référendum constituant* qui permet une révision de la Constitution sur décision du peuple après le vote, dans les mêmes termes, du texte adopté par les deux assemblées. Il faut mentionner également *le référendum décisionnel local* apparu en France lors de la réforme constitutionnelle du 28 mars 2003, reconnaissant à toutes les collectivités territoriales la possibilité de soumettre à leurs électeurs tout projet relevant de leur compétence. Notons en passant que la France n'a pas l'exclusivité de la procédure référendaire. D'autres États, tels que l'Italie et la Suisse, ont prévu *le référendum d'initiative populaire*, législatif ou constituant, dont l'organisation est liée à la réunion d'un nombre préétabli de signature.

A nos yeux, il n'y a aucune honte — au contraire — à recourir à la consultation du peuple par référendum ainsi que la France >>>

vient de le faire pour la neuvième fois depuis qu'elle vit sous le régime de la Ve République, c'est-à-dire depuis le 4 octobre 1958. Plaignons plutôt les États dépourvus de ce levier décisionnel exceptionnel et puissant! Par volonté délibérée ou par faiblesse endémique, ils abandonnent totalement la conduite des affaires communes à une fraction restreinte de citoyens, refusant au peuple la possibilité d'un sursaut volontaire et qui peut s'avérer salutaire.

Mais le plus subtil est à venir: on le trouve dans la deuxième partie de la chronique en question. Alors que l'auteur a commencé par fustiger le principe du référendum, il en arrive, en conclusion, à attaquer l'État, plus précisément la République française, qui a donné une existence constitutionnelle au référendum. Jugez-en: *Une Constitution est une étape fondamentale dans la construction d'un projet de vie. Est-ce bien sérieux de lier son adoption à un référendum? Celui-ci va, en fait, se jouer sur des questions qui n'ont rien à voir avec la Constitution.* Et cette affirmation, aussi gratuite qu'erronée: *Jusqu'en*

mai, la France va être accrochée à un processus démagogique. Que d'ignorance de la réalité française! Réalité citoyenne d'abord, qui sait de longue date ce que débattre veut dire, et ne se prive pas de le faire. **À l'inverse de la Belgique, pays où la plupart du temps les discours et consignes des partis tiennent lieu d'échanges de vues.**

Réalité constitutionnelle ensuite, notamment de l'article 11 précité qui autorise le référendum pour la ratification des traités internationaux, ce dont il s'agit bel et bien en l'occurrence. Même si le commun des mortels, parmi lesquels notre écrivain, y a vu une Constitution...

OCULUS

En complément au point de vue d'Oculus, nous ne pouvons nous empêcher de citer un passage, étrangement prémonitoire, de l'ouvrage d'Emmanuel Todd, *L'Illusion économique* (pp. 149-150) paru chez Gallimard en 1998.

L'auteur revient sur le débat qui a agité l'opinion française au prin-

temps et à l'été 1992 à l'occasion du référendum du 20.09. 1992 portant sur la ratification du "Traité sur l'Union européenne" (communément appelé "Traité de Maastricht"). Certaines phrases sont en tout point transposables au débat que nous venons de vivre ces derniers mois (du moins pour ceux qui ont eu la chance de pouvoir débattre!)

"On a vu alors s'affronter le oui des gens qui croient savoir, au non d'un peuple attaché au principe d'égalité, (...) Les partisans du non à Maastricht sont assimilés à des êtres incultes, parfois analphabètes. Le peuple "ne comprend pas" la "nécessité" de l'union monétaire, ni celle de réformes menant à plus de flexibilité, à l'abaissement des salaires, à la mise en question de la Sécurité sociale ou au contournement des retraites par les fonds de pension. L'aveuglement des élites est ici flagrant puisqu'il est évident, au contraire, que les milieux populaires comprennent fort bien les tours qu'on veut leur jouer."

La rédaction

Francophonie, vaste programme

Petit jeu pour mieux nous connaître

Bien parler et bien écrire: une photographie de soi-même, une politesse à l'égard d'autrui. Que sont devenus (ou restés inchangés) les mots suivants dans l'orthographe rectifiée de 1990? Solutions p. 31

- | | | | | |
|-------------------|----------------------|-------------------------|------------------------|-------------|
| 1. | 2. | 3. | 4. | 5. |
| A. boute-en-train | A. deux cents mètres | A. le sucre est dissous | A. la pièce est exigüe | A. nénufar |
| B. bout-en-train | B. deux cent mètres | B. le sucre est dissout | B. la pièce est exigüe | B. nénuffar |
| C. boulentrain | C. deux-cents mètres | C. le sucre est dissoud | C. la pièce est exigüe | C. nénuphar |

Les copains d'abord (air connu)

Est-il vrai que le Gouvernement wallon a obtenu 165 places de tribune pour le Grand Prix de Francorchamps? Le Ministre-président et ses deux vice-Présidents disposeraient chacun de 27 entrées et chaque ministre, de 14 seulement. Les places dans la tribune réservée aux VIP coûtant 2.143,00 euros pièce (86.000 FB), le total représente donc la bagatelle de 353.595 euros, soit largement plus de 14 millions de FB. Mais ne soyons pas mesquins, rien n'est trop cher lorsqu'on veut honorer les copains. Les Wallons qui, en dignes enfants de Rousseau, ont l'âme sensible, ne verront là qu'une juste récompense après un dur labeur.



Comme il fallait s'y attendre, deux jours après la victoire du non, Jean Pierre Raffarin a présenté la démission de son gouvernement et Jacques Chirac a nommé Dominique de Villepin Premier ministre.

À la une du Figaro (01.06.05), Michel Schifres soutient qu' « on ne peut que souhaiter bonne chance au gouvernement. Moins pour lui que pour nous. Car la France n'en peut plus d'attendre des résultats dans la lutte contre le chômage. Plutôt que de désolantes querelles sur les bienfaits de la voie libérale ou les nécessités de la voie sociale, elle espère une véritable rupture avec ce qui s'est pratiqué jusque-là (...). Puisque après le triomphe du non, les conditions politiques ne sont pas les meilleures, autant faire preuve d'audace et de détermination ».

Le doute quant à l'efficacité dudit tandem est exprimé par l'éditorialiste du *Monde* (01.06.05) : « M. Raffarin s'en va surtout en ayant échoué partiellement sur le sujet qui lui tenait le plus à cœur- la décentralisation- et sur le chômage, là où tous les gouvernements sont attendus. Mauvais élève de la classe européenne, la France compte encore plus de 10 % de chômeurs. Les inégalités sociales restent criantes. La fracture sociale, qu'un certain Jacques Chirac s'était engagé à résorber il y a dix ans n'a fait que s'accentuer.

Le renvoi de M. Raffarin, qui avait presque atteint le niveau d'impopularité d'Alain Juppé à la fin de l'année 1996, était inévitable même en cas de victoire du oui. Le Premier ministre est sacrifié sur l'autel de « l'impulsion nouvelle et forte » que le Président de la République s'était engagé à donner au soir de son échec référendaire. En avril 2004, il avait annoncé un virage social qui ne s'est jamais vraiment concrétisé.

Le défi s'annonce rude : il va devoir répondre au NON des électeurs en combattant d'abord le déficit social de M. Raffarin. La nomination de Dominique de Villepin laisse pour l'heure la question totalement ouverte ».

Dans l'éditorial du lendemain du *Monde*, le ton est acide : « Avec l'instauration du quinquennat, on croyait que la Ve République s'était muée en régime présidentiel. On se trompait. Elle a encore des relents de l'Ve république. La nomination de Dominique de Villepin à Matignon, suivie de l'annonce du retour de Nicolas Sarkozy en « Premier Ministre bis », a des allures d' « Opéra Bouffe » selon la formule assassine de François Bayrou. Une France entrée depuis le non du 29 mai dans ce que Jacques Chirac appelle « une période de difficultés et d'incertitudes » mérite mieux que des rafistolages. La « Nouvelle impulsion » décidée par M. Chirac relève d'un quadruple pari. Le premier réside dans la nomination de M. de Villepin à Matignon (...) contre l'avis de plusieurs de ses proches. (...), le Hussard de la République, ayant été comme Georges Pompidou et Raymond Barre nommé Premier ministre sans avoir jamais affronté le suffrage universel. Le second pari concerne M. Sarkozy, qui se voit de nouveau refuser Matignon. (...) il n'est pas en première ligne

et n'aura pas à assumer le bilan des vingt-deux mois à venir de la fin du règne chiraquien. Il disposera au ministère de l'Intérieur, d'un précieux outil pour préparer sa candidature à l'élection présidentielle de 2007. (...) M. Chirac se dispense d'une cohabitation avec M. Sarkozy, mais il impose, et c'est son troisième pari, à la tête du gouvernement, M. de Villepin. Celui-ci et M. Sarkozy forment un attelage improbable et baroque. Ils sont unis par une solide inimitié et une vieille rivalité. Le quatrième pari est le plus important, il touche au chômage, sujet sur lequel M. Chirac décrète de nouveau la mobilisation nationale. Pareille promesse avait été faite sur la priorité à l'emploi après des élections régionales et cantonales en 2004, mais elle est restée en l'air et le chômage a continué à s'aggraver. Nul ne connaît les idées de M. de Villepin sur cette question. Celles de M. Sarkozy ont été rejetées par M. Chirac à travers le refus d' « un modèle anglo-saxon ». C'est là que les Français attendent des résultats et qu'ils jugeront en 2007 ».

Dans *Libération* (01.06.05) sous le titre *Particule élémentaire*, Jean-Michel Thénard remarque qu' « il y a du Chirac chez Sarkozy dans l'art de se contredire » : « Ceux qui ont le droit de parler au nom de la France, sont ceux qui ont affronté le suffrage universel » disait-il au sujet de Villepin dont il est aujourd'hui le supplétif. Mais dans l'incohérence, Chirac demeure le maître. (...) Comme à chaque fois qu'il est dans l'adversité, il plie en espérant des jours meilleurs. Juppé et Raffarin éssorés, il ne lui restait qu'un homme du clan à dévorer : il n'a pas résisté à la facilité d'user de cette particule élémentaire. Pas chauds pour voir leur destin dépendre d'un non-élu qui les a dissous, les députés n'auront pas d'indulgence avec de Villepin. Les Français, exaspérés par dix ans de chiraquisme, pas davantage. L'homme a de l'allure et de l'emphase, mais pas de talent particulier pour terrasser le chômage contre lequel le président décrète une risible car trop tardive « mobilisation nationale ». C'est pourtant là-dessus qu'il sera vite jugé ».

Concluons avec une actualité d'importance: la place de la France en Europe et dans le monde en matière énergétique au moment où se profile un nouveau choc pétrolier.

« Suez s'impose en Europe dans le gaz et l'électricité » titre *Le Monde* (11.08.05) qui se réjouit du « rachat total de sa filiale belge Electrabel ».

Dans son commentaire : « Les Français à l'offensive », Philippe Lemaître, fait le bilan suivant : « Après Pernod-Ricard, qui a acquis le britannique Allied Domecq, et France Telecom, qui rachète l'espagnol Amena, c'est au tour de Suez de procéder à une acquisition majeure en Europe : celle de la société belge Electrabel. Certes, l'opération est à première vue moins spectaculaire puisque Suez possédait déjà 50,1 % de ce joyau de la couronne belge. Suez se renforce donc davantage qu'il ne se développe. Néanmoins, cette acquisition est riche d'enseignements. (...) Avec Edf, Suez, Total et Areva, la France dispose de quatre groupes de poids au niveau mondial de l'énergie. Aucun autre pays européen ne peut en dire autant. Voilà de quoi saisir le « patriotisme économique », cher au Premier ministre. Mais celui-ci restera sans doute discret : d'une part, il ne faut pas parader alors que les Belges s'inquiètent de l'intégration d'Electrabel dans Suez. D'autre part, il ne faut pas dire aux Français que, dans cette bataille de géants, Gaz de France, dont ils viennent d'acheter des actions risque fort d'être marginalisé ».

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule,

>>>

souvenons-nous que le projet ITER a été attribué à la ville française de Cadarache. Ainsi, *Le Monde* du 30.06.05 reprendait ces propos du chef de l'Etat : « *C'est un grand succès pour la France et pour l'Europe. Cela prouve que l'Europe peut réussir des choses exceptionnelles quand elle est unie et solidaire.* (Ajoutant) *Le projet de réacteur expérimental thermonucléaire ITER était essentiel pour l'avenir de la planète et ouvrait de grandes perspectives pour la France et l'Europe.* »

Cela nous consolera des JO qui, en définitive, ne sont que des paillettes de "la société du spectacle" où triomphent aussi les multimillionnaires "à baballe"... Zidane and Co encensés comme des "messies"!!! Grotesque et pitoyable! Frivolité d'été... Stars éphémères. Alors que les choix décisifs s'opèrent en matière énergétique, autrement plus importants en création d'emplois durables, n'oublions pas que cette indépendance devient vitale à long terme.

Claudio OPASSICH



ÉCHOS DE FLANDRE

Des Flamands parlent aux Flamands

Actualité communautaire calme durant la période estivale. Seuls la fête nationale de la Flandre et le rachat probable d'Electrabel par Suez ont donné de la matière aux journalistes. *Le Tijd* (10.08.05) a titré en manchette: "La Belgique perd son dernier joyau de la couronne". Les milieux nationalistes flamands sont furieux, comme le *Belang* qui parle d'une "départementalisation" de la Flandre.

"L'infanterie bleue en panique", c'est le titre d'un article du *Knack* (15.06.05) abordant le désarroi qui règne au sein du VLD. Herman De Croo estime que le parti ne survivra pas à une (probable) déroute électorale en octobre 2006. Pour contourner celle-ci, de nombreuses sections locales songent à se présenter au scrutin sous le sigle "Intérêts communaux" (ce qui, de façon cocasse, donne en néerlandais *Gemeentebelangen*) ou encore sur une liste neutre du bourgmestre. De grandes sections, comme celle d'Anvers, sont tellement divisées sur la stratégie à adopter que nul ne sait ce qu'il en adviendra. Et Derk Jan Eppink de conclure: pour le reste, chaque mandataire local essaiera de sauver sa peau, quitte à s'acoquiner avec le *Vlaams Belang*. Pauvre VLD! Voilà ce qui arrive quand on abandonne son étiquette flamande, n'est-ce pas Messieurs Verhofstadt et Dewael ?

À l'occasion du 11 juillet, le *Standaard* a interviewé quelques personnalités francophones. La dernière question visait à savoir si les deux groupes linguistiques évoluaient séparément ou non.

Le "Nombril dort" (comme le surnomment ses adversaires), Jean-Claude Van Cauwenbergh — qui soit dit en passant séjourne régulièrement à La Panne, qui apprécie la gastronomie du Hof van Cleve de Kruishoutem (sic) mais qui ne connaît toujours pas le chanteur Clouseau et la championne Kim Gevaert — remarque une amélioration des relations entre les gouvernements régionaux. Belle analyse! Normal de la

part de quelqu'un qui avoue ne jamais regarder la télévision flamande.

Marc Uyttendaele pense que, malgré le fait que les deux communautés vivent repliées sur elles-mêmes, il existe des points de rencontre qui font que, sans se parler, elles se connaissent mieux que supposé.

Henri Mestdagh, patron de l'Union Wallonne des Entreprises, estime que le gouffre s'est creusé. Ce descendant de Brugéois parle également d'un esprit revanchard de la Flandre vis-à-vis des francophones.

Michel Scheuer, recteur des Facultés de Namur, pense que le fossé s'élargit indubitablement. Il en veut pour preuve que de moins en moins de Flamands viennent étudier à Namur. Enfin, il déplore qu'il n'y ait pas de collaboration structurelle avec les universités flamandes.

Dans l'éditorial du même jour, Peter Vandermeersch écrit qu'il faut dépasser les clichés du Wallon "paresseux et profiteur" (ah bon!) et responsabiliser davantage les entités régionales en leur donnant plus de compétences, avec comme objectif sous-jacent une solidarité transparente. Dans sa lettre aux francophones du 11 juillet, Yves Leterme ne disait pas autre chose en détournant la devise du Brugéois Louis de Gruuthuse: "Plus est en vous!" (1). Dans un touchant parallélisme, Di Rupo, avec son idée (?) de Plan Marshall — il aurait dû dire "la Wallonie mise sous la curatelle de la Flandre" — a commis la bêtise monumentale de se placer dans la position du quinquagénaire, dans un royaume où tout s'achète. Une intervention pour le moins intempestive au seuil de négociations portant sur une énième réforme de l'État... Mais peut-être que la réalité de "sa" Wallonie ne lui laisse pas le choix. Rik Van Cauwelaert (*Knack*, 15.06.05) parle d'un "aveu d'impuissance (de) ce Di Rupo dont le district électoral compte près de 25% de chômeurs". Luc Van den Brande, qui reste l'éminence grise du CD&V, a ressorti son antienne: pas un centime de plus pour la Wallonie. Depuis 1992, l'Europe a donné 50 milliards d'euros. Si la situation ne s'est pas améliorée, c'est la faute du PS. "Que les Wallons, pour une fois, essaient de sortir de l'impasse par leurs propres moyens", conclut-il, non sans ironie. Le courant orangiste au sein du mouvement flamand est trop souvent sous-estimé. Et pourtant, Filip Dewinter lui-même multiplie les contacts avec ses amis hollandais. Ainsi veut-il créer une Fondation Guillaume d'Orange (*Willem van Oranje Stichting*) pour discuter des questions liées à l'immigration. Rêvant d'un grand espace pan-néerlandais au sein de l'Europe, le leader du *Belang* est d'avis que "la Flandre et les Pays-bas ont de nombreux intérêts communs à défendre".

>>>

Son correspondant néerlandais ne serait personne d'autre que le Ministre de l'immigration Hilbrand Nawijn. Sur le site de la NV-A, Kris Van Dijck, qui a remarqué la "prépondérance des drapeaux français lors de la manifestation antiflamande orchestrée par Maingain" à Linkebeek, est de plus en plus convaincu que l'avenir de la Flandre réside dans l'Europe et non dans la Belgique. Une Flandre comme État membre à part entière, associée aux Pays-Bas avec qui elle forme depuis longtemps déjà une "Taalunie", une union linguistique.

Paul Belien vient de publier *A Throne in Brussels — Britain, the Saxe-Coburgs and the Belgianisation of Europe* (Imprint Académic) où il montre que l'Europe, construite sur le modèle belge, est vouée à l'échec. Point commun: le caractère artificiel de la construction, des nationalités, des religions et des cultures différentes, voire opposées, que l'on tente de fédérer et, en toile de fond, une quête éperdue d'identité, de citoyenneté et de légitimité. Pour Belien, les Français et les Néerlandais ont voté contre la "belgianisation" de l'Europe.

"Un gouvernement totalitaire sélectionne à sa guise les journalistes". Nous ne sommes pas en Amérique latine. Il s'agit du

titre d'un communiqué du 5 juillet dernier de l'association des journalistes flamands fustigeant le comportement du Ministère de l'Intérieur qui a sélectionné les confrères autorisés à assister à l'inauguration royale du *Deurganckdok* à Anvers.

Pour terminer sur une note d'humour, le magazine *Deng* (juin 2005), qui a la cote auprès des jeunes Flamands, a fêté son 25e numéro. En couverture, un photo-montage de Mathilde portant une tarte et un bâton de dynamite en guise de bougie. En page 3, la pâtisserie lui explose en pleine figure. À l'intérieur, *Deng* cite le Prince Philippe, membre du "spermacub de Laeken" (sic), parmi les 100 Belges les plus "graves", au sens de pesant et lourd, "avec son charisme de tapis roulé laissé pendant six mois dans une cave humide". Pas sûr que Philippe soit bien accepté en Flandre comme prétendant au trône...

Au fait, dans le *Standaard* (20-22.07.05), je n'ai pas trouvé trace du discours royal.

Joël GOFFIN

(1) La devise s'adressait en réalité à... ses canons, armes redoutables au XVe siècle.



ÉPINGLÉ DANS LA PRESSE

Un témoignage prophétique

Le Soir (28.06.05) a publié la lettre de M. René Heim (Rhône-St-Genèse): "À la fin des années 1940 et au début des années 1950, j'étais étudiant à Louvain. Le programme prévoyait des visites d'usines. Les 'Belles Fleurs' tournaient à plein régime dans tous les bassins wallons. La sidérurgie liégeoise occupait plus de 40.000 travailleurs. Ougrée-Marihaye modernisait ses installations en investissant plus d'un milliard de francs. À Charleroi, les Acec se portaient à merveille: douze mille travailleurs.

Cependant, notre professeur de géographie économique prétendait que la prospérité wallonne n'était qu'un leurre et que si les décideurs, banques, grands groupes industriels (Société Générale, etc.) ne prenaient pas rapidement conscience de l'évolution de l'économie en diversifiant les activités wallonnes, la Wallonie était condamnée à mourir, à l'échéance de 30 à 40 ans. Nous y sommes."

Ce professeur de Louvain - (pas encore) - La-Neuve était un prophète. Comme ses prédécesseurs bibliques, il était dans son rôle en annonçant un sombre avenir. Pourquoi d'ailleurs l'aurait-on cru, puisque les grosses machines "tournaient à plein régime"? Les capitalistes engrangeaient les bénéfices et les syndicats tirait leur force de la concentration des travailleurs.

Quelqu'un d'autre a-t-il alors donné l'alerte? Quelqu'un a-t-il conseillé de créer peu à peu un tissu wallon de PME? À quoi bon se tracasser puisque la prospérité était là, éternelle! Et pendant ce temps, la Flandre montait en puissance, lentement mais sûrement. Maintenant, "nous y sommes"!

"La mauvaise graisse"

Dans *Le Soir* (23.06.05), M. Jacques E. Dumont, professeur à l'ULB, a dénoncé "l'effrayante et écrasante carapace étatique, paraétatique, politique et clientéliste qui étouffe la Belgique francophone... (telle) la mauvaise graisse des cabinets de la Communauté et de la Région wallonne (qui) doit représenter un millier de personnes et un budget de l'ordre de cent millions d'euros (soit 4 milliards de FB)".

Il serait préférable, dit J.E. Dumont, d'avoir "un millier de chercheurs en plus (...) C'est là, et non dans un 'plan Marshall' (avec quel donneur?), qu'il faut chercher la solution".

Allons, M. Dumont, reprenez-vous! Bousculer ainsi les clients du Système, cela ne se fait pas!

La Wallonie n'a pas osé

Autre lettre, cette fois envoyée à *La Meuse* (06.07.05). M. Rotru (Hyon) s'interroge sur une Région wallonne qui, depuis 25 ans et au contraire de la Flandre, n'a pas utilisé ses pouvoirs: "Dans aucun domaine, la Wallonie n'a voulu ou osé innover", sauf parfois pour suivre la Flandre (par exemple: la réforme des droits de succession, la réduction du monopole d'Electrabel, l'assurance-dépendance pour les personnes âgées, l'élection directe du bourgmestre ou encore la réforme des intercommunales omnipotentes). Même inertie d'ailleurs à la Communauté française.

"Sous prétexte de refuser le repli ou l'exclusion, les leaders wallons feignent de confondre, dans un même refus, fascisme et nationalisme". Alors que, ajoute M. Rotru, un minimum de cohésion sociale est nécessaire à la survie d'un groupe humain, "les dirigeants de la Wallonie semblent avoir une frousse bleue de tout ce qui donnerait un avant-goût de symbolique d'État, au nom d'un prétendu risque de dérive nationaliste ou de coup de canif dans la belgitude. (...) N'est-ce pas plutôt par peur d'eux-mêmes? (...) Ne serait-ce pas plutôt par esprit foncièrement conservateur. >>>

Ayons confiance en nous-mêmes, dit-il, le salut ne viendra pas d'un "plan Marshall" (c'est-à-dire de l'extérieur), car "les Flamands ne reviendront pas en arrière". En effet, ils iront même plutôt de l'avant! Félicitons M. Rotru qui a tout compris et le journal *La Meuse* qui a osé publier ses salutaires réflexions.

Sombre affaire de cartouches

Georges Forrest, patron de la société d'armements New La chaussée, a donné son point de vue au *Soir* (06.07.05): "La décision du gouvernement wallon a été prise dans le cadre de ce que l'on appelle 'la loyauté fédérale'. C'est en raison d'une demande de Verhofstadt et de De Gucht (Premier ministre et ministre des Affaires étrangères VLD, ndlr du *Soir*) que la licence a été retirée. Il ressort des articles de presse que le rapport établi par les experts envoyés en Tanzanie par la Région wallonne était largement positif et que les conditions qui avaient été posées à l'octroi de la licence étaient adéquates".

À la question de savoir si l'emploi était menacé dans le secteur de l'armement en Wallonie, M. Forrest a répondu: "On parle beaucoup d'une industrie militaire en Wallonie, mais on oublie de parler de l'industrie militaire en Flandre et elle n'est pourtant pas moins développée. Évidemment, ce ne sont pas exactement les mêmes secteurs et alors que, par exemple, la FN vend des fusils-mitrailleurs ou installe des tourelles sur des véhicules militaires légers, Barco vend des lunettes de visée infrarouge qui sont montées sur des armes. Les deux entreprises travaillent dans le secteur de l'armement, mais je n'ai pas le souvenir qu'on se soit jamais ému des livraisons faites par Barco. (...)

Je pense que (en Wallonie) cette industrie a encore un avenir pour autant qu'on lui en donne un minimum de moyens. Le premier de ces moyens devrait consister en une politique d'octroi de licences d'exportation qui soit fonction de critères clairs et objectifs et non pas empreinte de subjectivité ou d'arrière-pensées politiciennes".

En attendant cette improbable manière de faire, force est de constater que l'actuelle politique d'octroi de licences est un curieux mélange de motivations éthiques et ... d'influence flamande. C'est ça la Belgïë!

Voix du Nord et *Midi-Libre*

Ces deux journaux régionaux français se seraient-ils donné le mot pour signaler le mal belge? Épinglons dans l'organe nordiste: "Les communautés flamande et française vivent dans des sphères culturelles très éloignées (...) Mais l'espoir d'un fédéralisme d'union a fait long feu au profit d'une culture de confrontation".

Et, dans *Midi Libre* sous le titre "Union bien précaire d'un royaume de 175 ans", on relève: "Le climat est clairement assombri (sic) par les tensions toujours croissantes entre les communautés linguistiques. En dépit des festivités célébrant l'union, 'un pari qui n'est pas gagné tant les divergences entre les Flamands, qui représentent 60% des 10 millions de Belges, et leurs compatriotes francophones, ont pris ces dernières années des allures de fossé'".

Merci aux deux confrères d'ouvrir les yeux de leurs lecteurs!

Saine réaction liégeoise

Elle mérite, croyons-nous, d'être rapportée ici. Le 19 juillet, le Comité exécutif du Grand Liège, présidé par Jean-Maurice Dehouze, a décidé à l'unanimité de s'opposer au projet d'élargissement de l'Eurégio Meuse-Rhin qui regroupe déjà les provinces de Liège, du Limbourg belge, du Limbourg hollandais et la région d'Aix-la-Chapelle.

Élargir? Mais avec qui?... Aux régions de Louvain (Flandre), d'Eindhoven (Pays-Bas) et à celle de Cologne qui, elle, est bien sur le Rhin. Le Grand Liège a donc sainement refusé de voir les Liégeois, seuls francophones de l'Eurégio Meuse-Rhin, encore plus isolés... avec le risque supplémentaire de voir les crédits européens profiter à ces régions "mosanes" à la noix, Michel Foret, gouverneur de la province de Liège a été mis au courant. Affaire à suivre.

J. LIÉNARD

Légion d'honneur

C'est à la une du *Soir* (09.08.05).

La Hutoise Anne-Marie Lizin, présidente du Sénat à Bruxelles, "devrait recevoir sa médaille de chevalier de la Légion d'honneur des mains de l'ambassadeur de France, au nom du président Jacques Chirac, d'ici à la fin de l'année."

"La France est un résumé de tout ce qu'il y a de bon dans la vie européenne, réagit, très étonnée et très fière, Anne-Marie Lizin qui souligne que Huy est une ancienne zone française: 'les premières notes de la Marseillaise y retentissent d'ailleurs au carillon à chaque heure moins le quart'... 'La France, nous explique l'ambassade à Bruxelles, a voulu marquer une femme à très fort profil, qui a connu une très belle trajectoire politique, très engagée et très connue en France. (...) Elle fait partie de nombreux cénacles qui contribuent au rayonnement de la culture française', précise l'ambassadeur de Belgique à Paris". Puisse son engagement servir aussi dans une vue plus prospective à l'ensemencement de la coopération politique et institutionnelle étroite de la France avec la Communauté française et ses deux Régions, la Wallonie et Bruxelles, à leur bénéfice mutuel!

République

On lit dans le même *Soir* ce mot du chanteur et comédien Claude Semaï: "République. La 'res publica', la chose publique. J'aime bien ce mot 'à la française', à la cocarde, avec son triptyque 'liberté, égalité, fraternité' et ses bals du 14 juillet. Un mot qui fait de nous les libres citoyens d'une Cité et non les sujets assujettis d'un marché!"

Oui, je sais, nous vivons en Belgique. Le mot 'république' n'a donc pas toujours bonne presse dans ce royaume.

Mais il faudra bien un jour laisser les rois à l'histoire et les particules aux Pommes de Terre. L'Europe de demain sera une république ou ne sera pas".

"Si j'étais la Belgique,...

... quel serait mon plus grand malheur?" Au dire de Baudouin Michiels, président du Fonds Prince Albert, dans *La Libre* (04.08.05), "ce serait de vivre mon propre divorce. Je me dis que c'est une vision surréaliste à la belge, mais certains >>>

esprits tordus, destructeurs et masochistes sur les bords (vous voyez qui je vise, comme on dit chez nous) poussent parfois le bouchon un peu loin... et 'me donnent la trouille' (...) Mon rêve de bonheur? Rester vivre dans ce petit bout de terre auquel un si riche passé historique et culturel me lie profondément (...) Si mes sujets (sic) pouvaient s'enivrer pour les vraies causes et cesser de se 'bisbrouiller pour des kluuterei', mon bonheur serait complet!" Si la Garonne avait voulu, lanturlu... 'Kluuterei' (argot thiois), en français; 'couillonnades'. Qu'en termes élégants s'exprime la peur et le rêve éveillé de l'ex-Monsieur Chocolat Côte d'Or! 'Couillonnade', la déréliction du Centre et du Borinage dans ce bon royaume si manifestement soucieux de solidarité partagée, riche, paraît-il, de 'la volonté d'unité de 87% de sa base'?

'Couillonnade', les revendications unanimes de la Nation flamande d'une autonomie maximale en matière fiscale, économique et sociale?

'Couillonnade', la persécution éducative, culturelle et administrative des Belges de culture française qu'on tente d'étouf-

fer dans la périphérie bruxelloise, en violation de leurs droits constitutionnels et du compromis politique originellement conclu?

'Couillonnade', la négation sournoise de la Région de Bruxelles, capitale du royaume décrétée capitale de la Flandre?

'Couillonnade', l'arriéré de la Cour d'appel française de Bruxelles, causé par les restrictions flamingantes et tout récemment sanctionné par la Cour européenne ?

'Couillonnade', le monopole flamand à la tête du gouvernement "belge" et d'un nombre croissant d'entreprises publiques et privées?

Qui sont vraiment les esprits tordus et masochistes cultivant ces rêve et vision surréalistes d'une Belgique introuvable?

Marc DE MIDDELEER

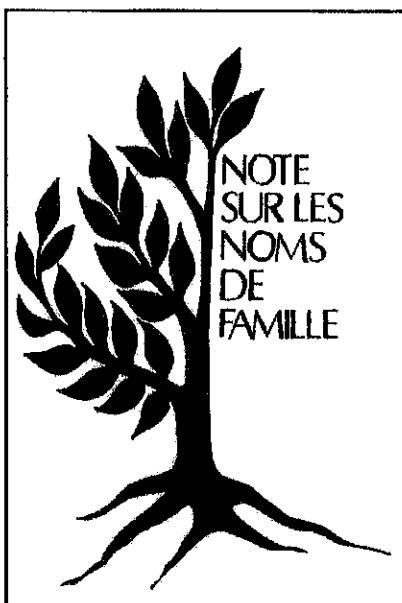
Solutions du jeu de la p. 26

1-C / 2-C / 3-B / 4-B / 5-A.

Perfide Albion et Europe

Le 6 juin, le gouvernement du Royaume-Uni a préféré surseoir (à jamais?) au référendum sur le projet de Constitution européenne. Le prudent Tony

Blair savait bien que ses compatriotes auraient aussi choisi de dire un non franc et massif à ce texte long et embrouillé. Et, d'ailleurs, perdant pour une fois leur flegme légendaire, les députés britanniques n'ont-ils pas fait une formidable ovation à ce "French people" qui, une semaine plus tôt, rejetait ce traité. Merci aux Frenchies!



Note sur les noms de famille

par Jacques LIÉNARD

Cette plaquette illustrée de 70 pages retrace l'origine des noms, leur évolution et les étapes de leur enregistrement en Wallonie. Prix: 5€ (frais de port compris) à verser sur le compte de Wallonie-France 068-2271983-76 à 4130 Tilff. (vendue au bénéfice du périodique)

Wallonie-France ASBL

Éditée sous le parrainage de MM. Pierre BERTRAND, Sénateur honoraire; Robert COLLIGNON, Bourgmestre d'Amay et ancien Président du Parlement wallon; Philippe DETROZ, professeur; Jacques DUPONT, Président de Wallonie Libre; Denis GRIESMAR; Jean-Marie JAMOLET, ancien Bourgmestre d'Esneux; Dr Jean-Pierre LEVECQ, ancien Député; André PATRIS, Directeur honoraire de la Maison de la Francité; Roger PINON, Professeur d'École normale e.r.; Marc SUTTOR, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Avec la collaboration de Mmes Geneviève DAVOISE, et Edwina FASTREZ; MM. Pierre BERTRAND, Jean BONNIVERT, CHANTECLER, Jacques DEHAES, Guy DENIS, Joël GOFFIN, Patrick HEUSCHEN, Daniel JOZIC, Michel LEMMENS, OCULUS, Claudio OPASSICH, Georges RÉGIBEAU, Eric SMETS.

Collectif directeur : Mme Monique WESMAEL et MM. Jacques BONNIVERT, Jacques-Yves CHARLIER, Boris COUNE, Marc DE MIDDELEER, Jacques DUPONT, Paul DURIEUX, Adrien LAURANT, Jacques LIÉNARD, Pierre-René MÉLON, Pierre MÉLOT, André PATRIS, Marc PHILIPPE, Jacques ROGISSART, Marc SUTTOR.

Rédacteur en chef : Jacques LIÉNARD, 49 B, av. de Gerlache, 4000 Liège - Tél. + fax : 04 253 26 47.

Secrétaire de rédaction : Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. 085 51 25 52.

Secrétaire de rédaction adjoint : Boris COUNE, 88, rue de Limoges, 4130 Tilff - Tél. 04 388 27 00.

Composition et mise en page : Monique WESMAEL - Tél. + fax : 04 253 26 47

Trésorier : Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, 4130 Tilff - Tél. 04 388 20 90.

Secrétaire et éditeur responsable : Jacques-Yves CHARLIER, 34, r. de la Baume, 4470 St-Georges s/ Meuse - Tél. + fax : 04 275 36 20, GSM : 04 77 29 63 24.

Correspondants

Brabant wallon:

Louvain-la-Neuve: Rodolphe LAMY, 6, Clos du Cheval Godet, 1340 Ottignies - GSM : 0479 87 90 64.

Hainaut:

Charleroi: Etienne HUVELLE, 19, rue François Givron, 6210 Frasnes-lez-Gosselies - Tél. : 071 85 43 89

Mons: Jean-Pierre LEVECQ, 9, rue Guy de Brès, 7000 Mons - Tél. : 065 35 56 32.

Tournai-Mouscron : Olivier DUBRAY, 46, boulevard de l'Est, 7800 Ath - Tél. : 068 28 668.

Liège:

Huy-Waremme: Adrien LAURANT, 29, rue J. Pierco, 4550 Villers-le-Temple - Tél. : 085 51 25 52.

Ourthe et Meuse: Paul DURIEUX, 8, rue du Gravier, 4051 Vaux-s/Chèvremont - Tél. : 04 263 69 17.

Verviers: Hermès HEINEN, 55, avenue F. Desonay, 4801 Stembert - Tél. : 087 22 06 40.

Namur:

Michel MARTENS, 504, rue de Rochefort, 5572 Focant - Tél. 082 71 14 27

Sud-Luxembourg :

Jeanine THYS, 31, rue L. Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. : 063 57 71 58.

Bruxelles:

André PATRIS, 16, avenue Père Agnello, 1150 Bruxelles - Tél. : 02 770 90 60.

France métropolitaine:

Pierre MÉLOT, Le Barsac, 07230 Payzac - Tél : (0033) 4 75 39 99 32.

ABONNEMENT

Simple :

Belgique : 15 €

France : 17,50 €

Soutien :

Belgique : 20 €

France : 22,50 €

Étudiant, chômeur :

Belgique : 8 €

France : 10,50 €

À verser au compte 068 - 2271983 - 76 de Wallonie-France à 4130 Tilff ,

Pour la France : paiement par chèque en précisant bien votre nom et votre adresse au trésorier, M. Jacques BONNIVERT, 14, rue des Aubépines, B 4130 Tilff - Belgique.

Imprimerie Jean JACQUES, 31, rue Léon Colleaux, 6762 Saint-Mard - Tél. 063 57 71 58.